

Contribution d'un groupe d'experts algériens à la réflexion sur la lutte contre le Covid-19

Pages 6 et 7

Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir

D'ALGERIE

www.lesoirdalgerie.com

Quotidien indépendant

REFUS DES SOINS OU DU CONFINEMENT

Les réfractaires seront sanctionnés

● Les personnes atteintes du coronavirus ou suspectées de l'être et qui refusent tout traitement ou ne respectent pas les consignes en matière de confinement s'exposent désormais à des sanctions. Une peine de deux à six mois d'emprisonnement et une amende de 20 000 à 100 000 dinars sont prévues selon l'instruction émise par le Premier ministre. PAGE 3



INFOS UTILES

Les réponses aux questions que vous vous posez sur le coronavirus

PAGE 5



SUR PROPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE SUIVI DE L'ÉPIDÉMIE

Vers un confinement total de la population

● Devant l'accélération de la propagation du coronavirus, l'Algérie pourrait, à son tour, décréter bientôt le confinement total de la population. Le comité scientifique de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 a fait, ce dimanche, sa proposition d'aller rapidement vers un confinement total et général afin d'endiguer la propagation du virus. Le ministre de la Santé, qui est aussi président de ce comité scientifique, devra transmettre le rapport au président de la République, seul habilité à décider d'une telle mesure. PAGE 3



PIC DE L'ÉPIDÉMIE

Aucun pronostic possible, selon les spécialistes

PAGE 5

LE MARCHÉ POURSUIT SA CHUTE

Le pétrole pour illustrer l'entrée en récession économique mondiale

PAGE 4



LE FCE TIRE LA SONNETTE D'ALARME :

«Une amnistie fiscale pour le sauvetage des entreprises»

PAGE 4



Le confinement, c'est quoi ? C'est faire gaffe à ne pas choper la bête et par conséquent à ne pas la transmettre. Reste chez toi. Observe la distance sociale même vis-à-vis de tes proches. Tout cela passera.

A. T.
adigoutagesoir@yahoo.fr

Air Algérie parmi les grands perdants

L'International Air Transport Association (IATA) estimait, au 11 mars, les pertes collectives en recettes des compagnies africaines à environ 4,4 milliards de dollars à cause du coronavirus. Désormais, les pertes sont largement revues à la hausse, surtout pour les compagnies les plus importantes du continent, dont Ethiopian Airlines, des compagnies sud-africaines, kényanes et... Air Algérie, parmi les géants de l'aviation civile africaine qui emploient plus de 6 millions de personnes. Les aides étatiques requises pour éviter la disparition de ces compagnies ont été estimées, jusqu'à il y a quelques jours, à 2,2 milliards de dollars.



Chaîne logistique perturbée



De par sa situation, Blida est l'un des plus importants hubs de stockage du pays. Mais certains industriels de l'agroalimentaire et des pharmacies — deux secteurs stratégiques en cette période — ne parviennent pas à accéder à leurs matières premières stockées dans cette wilaya.

Les difficultés d'obtenir des autorisations de circulation seraient la cause principale de cette situation. Si elles ne sont pas rapidement réglées, ces perturbations pourraient avoir des effets sur la disponibilité de nombreux produits dans les semaines à venir.

Le message de Makri

Le chef de file du MSP a quitté hier le terrain du politique pour aller sur celui de la sensibilisation.

Dans une vidéo de trente minutes, Abderrezak Makri a évoqué l'épidémie du coronavirus, insistant sur la nécessité de respecter les consignes de confinement et de ne pas minimiser l'impact de l'épidémie en cours.



Un jour, un sondage



Approuvez-vous les mesures dissuasives que le gouvernement a décidé de prendre à l'encontre des récalcitrants au confinement ?

OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que les écoles vont reprendre le 5 avril, comme initialement prévu ?

Résultat

Oui : 4,73% Non : 92,08% Sans opinion : 3,19%

Le dessin de Karim



SOIT DIT EN PASSANT

En ces moments d'incertitude absolue !

Lorsque je les vois défiler sur les plateaux de télé occidentales et prodiguer les conseils pour lesquels ils sont sollicités, je maudis, fatalement, ceux qui les ont poussés dehors et privé le pays de leurs compétences ! Tout le monde aura compris à quoi je fais référence. En ces moments d'incertitude absolue, je pense à toutes ces compétences qui ont déserté le pays pour n'avoir pas pu y exercer dignement, dans des conditions respectables et avec des moyens qui leur auraient permis de s'épanouir et d'évoluer, autrement, chez eux.

Aujourd'hui, je ne parlerai que des médecins qui se sont exilés, la mort

dans l'âme. Parce que l'on ne se réveille pas un matin en se disant : «Tiens, aujourd'hui, j'ai envie d'aller me faire voir ailleurs !» Je ne parlerai que de médecins et de système de santé défaillant, impuissant à contenir l'hémorragie dans les rangs de ceux qu'il a formés à coups de milliards et dont il offre les services à des entités qui n'ont qu'à tendre les bras pour récupérer, gratuitement donc, la matière grise préparée pour promouvoir leur propre système de santé. Quel est le pays qui dirait «non» à des élites prêtes à lui offrir la démonstration de leurs compétences ? Oui, je ne parlerai que des médecins que l'on aurait été mieux inspiré à gar-

der chez soi. Parce que s'il fallait énumérer les autres dizaines de milliers de cadres de haute compétence dont nous découvrons un bel échantillon sur les chaînes de télévision dont je parlais plus haut, il me faudrait davantage de temps et d'espace ! Ils sont partout ! Disséminés à travers le monde et ils exercent dans les hôpitaux les plus en vue. Pas question de leur reprocher quoi que ce soit. Ils ont fui la médiocrité dans laquelle on les contraignait à évoluer, et ils en avaient le droit. On ne se crève pas à étudier pour se regarder supplanter, sans réagir, par des imposteurs, vite versés dans les hautes affaires par un Bouteflika

Par Malika Boussof
malikaboussof@yahoo.fr



réfractaire à la prospérité du pays. Voilà où nous aura conduits un homme déterminé à dépouiller le pays, entre autres, de cette force-là. Un homme et une administration convertie au bricolage et livrée à des escrocs en col blanc sale !

M. B.

Constances

Portraits
de braves
anonymes

Slimane Laouari
laouarisliman@gmail.com

Dans le genre, ils nous renvoient surtout des images inquiétantes. Ils vendent tout, n'importe quoi, partout et dans des conditions souvent loin des recommandations de base. En les voyant sur un bout de trottoir, au coin d'une ruelle ou sur le parking d'une cité, on pense au marchand opportuniste, au larron de toutes les occasions plutôt qu'au brave jeune homme de bonne famille piaillant d'enthousiasme pour se rendre utile à une collectivité en détresse. Lui est visible avec sa petite camionnette qu'on devine Ansej. De ces véhicules qui, à la suite de leurs propriétaires, n'ont jamais eu une bonne réputation. Ils ne l'ont pas toujours volée, leur « mauvaise presse ». Fabriqués par une politique de l'emploi facile et hasardeuse qui leur a donné de l'argent au lieu de leur créer du travail, ils ont acquis ces engins dont ils n'ont jamais su quoi faire. Alors, ils en ont fait ce qu'ils pouvaient parfois, souvent n'importe quoi. Y compris ce qu'il ne faut jamais faire, comme squatter les routes en roulant comme des dingues. C'est un cliché mais c'est comme ça, peut-être qu'ils n'ont pas volé ça, non plus. Depuis que cette saloperie de coronavirus a bouleversé la vie des gens, on l'aperçoit avec sa camionnette. Il ne bouge plus beaucoup comme avant, quand, dans cette activité aléatoire, il faut être vachement mobile pour espérer grignoter des clients et garder un œil vigilant sur les patrouilles de police. Avant, ils n'avaient pas de nom, on les appelait les... camionnettes. Depuis que cette maudite maladie terrorise le pays, il en a un. Dans ce quartier on attend « Farid ». Il vient le matin, avec une variété de légumes et parfois un fruit. Un seul parce qu'il faut surtout proposer l'essentiel. Ne lui demandez pas pourquoi, il sait seulement que la pomme de terre est plus importante que l'orange. Farid porte un masque et, d'un jour à l'autre, ce n'est jamais le même. Rassurant. Il porte aussi des gants qu'il enduit de gel hydroalcoolique dont la bouteille est toujours visible dans un cageot d'oignons ou de courgettes. N'allez pas croire qu'il fait son cinéma d'opportunité. Ceux qui l'attendent aux portes de leur immeuble ou à partir de leur balcon savent sa disponibilité providentielle, ses prix inchangés et sa sollicitude touchante. C'est lui qui insiste pour les tenir à distance respectable de lui et entre eux. C'est lui qui recommande de tout laver à l'eau de Javel une fois à la maison. Et c'est lui qui propose ses légumes gratuitement à ceux qui lui paraissent en difficulté. Il y a combien de Farid dans le pays ? On ne sait pas, il faut compter plutôt les malades, et c'est normal. Quand cette saloperie sera vaincue, il faudra en parler. On n'en parlera pas ? Tant pis, c'est ça les braves sans nom.

S. L.

PS : d'autres portraits de braves anonymes suivront dans cet espace. Avant qu'on n'oublie.

SUR PROPOSITION DU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE SUIVI DE L'ÉPIDÉMIE

Vers un confinement total de la population

Devant l'accélération de la propagation du coronavirus, l'Algérie pourrait, à son tour, décréter bientôt le confinement total de la population. Le comité scientifique de veille et du suivi de l'évolution de l'épidémie de Covid-19 a fait, ce dimanche, sa proposition d'aller rapidement vers un confinement total et général afin d'endiguer la propagation du virus. Le ministre de la Santé, qui est aussi président de ce comité scientifique, devra transmettre le rapport au président de la République, seul habilité à décider d'une telle mesure.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Avec une moyenne d'une cinquantaine de nouveaux cas de contamination au Covid-19 par jour, le recours à un confinement total pour limiter la propagation du virus est inévitable, estime le docteur Bekkat Berkani, membre du comité de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie de coronavirus. Ce comité vient, d'ailleurs, de proposer dans son dernier rapport, soumis, ce dimanche, au ministre de la Santé, d'aller vers un confinement total et général de la population. Le ministre de la Santé devra soumettre cette proposition au président de la République, seul habilité à décréter une telle mesure. « Le

comité scientifique a proposé dans son dernier rapport remis au ministre de la Santé, dimanche, la nécessité de recourir à un confinement total et général, le plus tôt possible, pendant une période de quinze jours, à prolonger si nécessaire. Ceci dépendra de la cadence de l'infection, du nombre des contaminations et du nombre des wilayas touchées », a déclaré le docteur Bekkat qui dénonce le non-respect du confinement partiel et les mesures de distanciation sociale par les citoyens. Selon lui, « la situation est inquiétante or, beaucoup d'Algériens ne mesurent pas encore la gravité de la situation et continuent de se regrouper et de sortir sans

aucun respect de la mesure de distanciation sociale ». Maintenant que les scientifiques ont tranché, souligne le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, la balle reste dans le camp du gouvernement. Ce dernier, poursuit-il, doit au préalable former des circuits d'approvisionnement et des mécanismes du respect et du contrôle des conditions de confinement.

Le gouvernement, souligne ce médecin, doit aussi fixer et définir les métiers nécessaires qui ne seront pas concernés par ce confinement. « Nous devons mettre en place d'abord une organisation, car un confinement mal organisé nous conduira vers une anarchie », estime notre interlocuteur qui donne l'exemple de la wilaya de Blida où des gens, dit-il, sont allés s'installer ailleurs, une fois le confinement total décrété. « Une erreur », souligne le docteur Bekkat qui appelle les citoyens à respecter le confinement et « qu'importe qu'il soit d'une quinzaine de jours ou d'un mois, pourvu qu'on s'en sorte, car il n'y a rien d'urgent ». Le docteur Bekkat a

indiqué également que les experts scientifiques chinois qui étaient, jeudi dernier, en visioconférence avec le comité scientifique de veille et de suivi de l'évolution de l'épidémie a préconisé le confinement total. « Nous devons arriver au stade de pic avec le minimum de dégâts », a-t-il souligné.

Des médecins, des syndicats et des experts ont appelé, depuis plus d'une semaine, à décréter cette mesure. Seule solution, affirmaient-ils, en mesure d'éviter une explosion des cas de contamination au coronavirus. D'autant que, justifie-t-on, l'Algérie n'a pas les moyens de faire face à une crise épidémique. Or, le gouvernement a préféré, dans un premier temps, décréter un confinement total uniquement dans la wilaya de Blida, principal foyer de l'épidémie, et un confinement partiel dans la capitale, avant de l'élargir à neuf autres wilayas ce week-end. Une mesure insuffisante, de l'avis des experts qui craignent le pire dans les quelques jours à venir.

S. A.

À PARTIR DE BLIDA

Les assurances de Djerad

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, s'est voulu rassurant, hier lundi, à l'occasion de sa visite à Blida. Au personnel médical, il a promis davantage de matériels de protection alors qu'aux citoyens, il assure qu'il n'y a pas de crise alimentaire. Djerad reconnaît les insuffisances du système de santé et préconisera sa refonte, assurant qu'il y avait désormais un « monde d'avant et d'après-coronavirus ».

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Soumise au confinement total, la ville de Blida a accueilli hier le Premier ministre. Sans surprise, c'est vers l'hôpital Frantz-Fanon qu'il s'est dirigé. Son personnel est en première ligne dans la lutte contre le coronavirus, notamment au niveau du nouveau service de réanimation mis en marche récemment pour la prise en charge des personnes infectées, disposant de 60 lits équipés d'appareils respiratoires et où sont actuellement hospitalisées 26 personnes. Le Premier ministre, vêtu d'une combinaison de protection, lui a d'ailleurs rendu hommage, tout en s'inclinant à la mémoire des personnes ayant

perdu la vie après avoir été contaminées. Djerad n'a pu ignorer les nombreux appels du corps médical qui réclame, depuis le début, davantage de moyens de protection. Il a d'ailleurs promis à l'ensemble du personnel du secteur public, la mobilisation de tous les moyens de l'État pour lui fournir le matériel nécessaire. S'adressant au personnel de santé, Djerad dira qu'il représentait une « véritable armée » dont le pays avait vraiment besoin en ces temps de crise. Le Premier ministre a, néanmoins, reconnu que le système de santé n'était pas dépourvu de lacunes, et que l'épidémie en cours les avait mises à nu. Il faut, dit-il, se projeter pour reconstruire un système plus fort grâce à des compétences nationales auxquelles il dit croire. Pour le Premier ministre, s'il y a, en effet, une crise sanitaire au cœur de laquelle se trouve la ville de Blida, il n'y a, dit-il, ni crise alimentaire ni d'approvisionnement. Les difficultés que rencontrent les citoyens pour s'approvisionner sont essentiellement dues aux pratiques spéculatrices et aux tentatives de certains de créer la pénurie.

La réaction de l'État sera à la hauteur de l'appétit vorace des spéculateurs. S'adressant à la

population qui subit les contrecoups du confinement, Djerad s'est voulu rassurant, affirmant que l'État « ne laissera personne sans assistance ».

En dépit des difficultés financières que traverse le pays, notamment en raison de la dégringolade des cours du pétrole, aucune famille ne sera laissée-pour-compte ou abandonnée, assure-t-il. Des mécanismes locaux sont en train d'être mis en place pour venir en aide notamment aux travailleurs journaliers qui sont privés de leurs revenus en raison du confinement, promet-il, allusion à la dernière instruction émise et qui en appelle à la mobilisation de la société civile au niveau local pour activer les mécanismes d'entraide.

Évoquant les bouleversements que l'épidémie aura induits, le Premier ministre a assuré qu'il y avait désormais un monde d'avant et un autre d'après -coronavirus, dans lequel l'Algérie va devoir lier son destin via des relations internationales basées sur l'intérêt de l'humain. Autre leçon de cette crise : la nécessité de réduire la dépendance alimentaire du pays en encourageant les producteurs et le produit local.

N. I.

REFUS DES SOINS OU DU CONFINEMENT

Les réfractaires seront sanctionnés

Les personnes atteintes du coronavirus ou suspectées de l'être et qui refusent tout traitement ou ne respectent pas les consignes en matière de confinement s'exposent désormais à des sanctions. Une peine de deux à six mois d'emprisonnement et une amende de 20 000 à 100 000 dinars sont prévues selon l'instruction émise par le Premier ministre.

Tolérance zéro pour les personnes suspectées d'avoir contracté le coronavirus ou d'en être réellement porteuses si elles refusent les soins ou ne respectent pas rigoureusement le confinement. Depuis le début de l'épidémie, des informations avaient, en effet, fait état de la fuite de quelques personnes des hôpitaux avant même la fin de la période d'isolement imposée.

A l'avenir, de tels comportements seront sanctionnés d'une peine de deux à six mois d'emprisonnement et d'une amende de 20 000 à 100 000 dinars, conformément à l'article 187 bis de l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal. Abdelaziz Djerad a adressé une instruction relative aux mesures à prendre à l'encontre de toute personne refusant de se conformer aux prescriptions de soins, de dépistage ou de confinement sanitaire. La force publique sera mise à contribution pour effec-

tuer des réquisitions et forcer les récalcitrants à rejoindre le lieu de confinement. En effet, l'instruction institue « une procédure de réquisition à engager lorsqu'une personne présentant des signes d'atteinte, ou qui soit effectivement atteinte par le Covid-19, refuse de se conformer aux prescriptions médicales de soins, de dépistage ou de confinement sanitaire, ou lorsque la personne concernée interrompt ses soins ou quitte le lieu de confinement sanitaire, quelle que soit sa nature ». Face à ces situations, les services de sécurité ou la structure de santé concernée sont désormais dans l'obligation de saisir « immédiatement » le wali ou le président de l'Assemblée populaire communale territoriale compétents pour demander l'établissement d'une réquisition de la personne en cause. Toute demande de réquisition doit s'accompagner d'un certificat médical ou d'un rapport médical

dûment établis par le médecin traitant. Elle constituera le dernier recours lorsque les efforts de persuasion s'avèreront sans effet sur la personne concernée.

La société civile
à la rescousse

Dans la même journée, le Premier ministre avait également adressé une instruction aux walis portant la mise en place urgente de dispositifs devant permettre de porter assistance aux populations concernées par le confinement. Il s'agit, en effet, de limiter l'impact du confinement imposé par des mesures concrètes que les collectivités locales vont devoir mettre en œuvre. Dans ladite instruction, le Premier ministre évoque les répercussions « économiques et sociales sur le citoyen en général et sur les familles en particulier ».

Sous la houlette du ministre de l'Intérieur, il est demandé aux collectivités locales d'actionner les leviers du travail de proximité en associant la société civile. Il s'agit de former des comités locaux, en faisant appel aux associations de quartiers et de villages, les notables et les associations de wilaya et de

commune activant dans le domaine de la solidarité et de l'humanitaire, y compris les bureaux locaux du Croissant-Rouge algérien et des Scouts musulmans. Il sera également fait appel aux secouristes volontaires, mais également aux enseignants en situation d'inactivité, aux médecins et aux paramédicaux retraités. Pour chaque quartier, village ou regroupement d'habitations, il sera procédé à la désignation d'un responsable de comité désigné par la population. Les comités seront chargés essentiellement de recenser les familles démunies et celles ayant besoin d'accompagnement et d'assister les pouvoirs publics dans la distribution des aides et de faire remonter les préoccupations des citoyens. Les présidents des Assemblées populaires communales devront installer des cellules communales de veille, de suivi et de gestion de la crise du Covid-19.

Dans son instruction, Djerad souligne l'urgence de la mise en place de ces mesures. Elles doivent être effectives dès aujourd'hui non pas seulement sur les territoires où l'épidémie est déjà installée mais sur l'ensemble des wilayas.

N. I.

LE FCE TIRE LA SONNETTE D'ALARME :

«Une amnistie fiscale pour le sauvetage des entreprises»

La crise sanitaire qui prévaut en Algérie portera inévitablement préjudice aux entreprises économiques, menaçant ainsi des milliers d'emplois. Selon le Forum des chefs d'entreprises (FCE), cette situation risque fortement de générer une crise sociale sans précédent.

Massiva Zehraoui - Alger (Le Soir) - Le président de cette organisation patronale, Mohamed Sami Agli, préconise une amnistie fiscale afin de permettre aux entreprises de poursuivre leurs activités après la crise. Intervenant hier lundi sur les ondes de la Radio Chaîne 3, le président du FCE a indiqué avoir travaillé sur un moratoire qui contient des mesures en vue du sauvetage des

entreprises algériennes. Le FCE a ainsi formulé des propositions en rapport avec le report du paiement de l'impôt. «Il est vital aujourd'hui de faire un arrêt sur ce compteur qui est l'impôt, ne serait-ce que pour quelques mois», soutient Sami Agli. Il rappelle qu'il faut à tout prix accompagner les entreprises les plus fragiles notamment, à savoir les TPE et les PME, dans la mesure où elles consti-

tuent 75% de notre tissu économique.

L'invité de la radio a toutefois souligné que cette amnistie fiscale pourra, dans un premier temps, se faire au cas par cas, jugeant que seul «le report du paiement des impôts est susceptible de maintenir l'activité économique des entreprises». Sami Agli invite, par conséquent, toutes les parties prenantes à lancer une réflexion profonde sur cette crise comme «un cas de force majeure».

Cette situation exceptionnelle, dit-il, doit être accompagnée par des mesures tout aussi particulières. De ce fait, une amnistie fiscale contribuera certainement, d'après lui, «à solutionner bien des problèmes sur le plan économique».

Le président du FCE relève, par ailleurs, qu'il y a «un avant et un après coronavirus». Détaillant son propos, il signale d'abord que cette épidémie a «levé le voile sur la fragilité économique de notre pays».

Sami Agli explique encore qu'il faut s'attendre à une nouvelle reconfiguration économique dans le monde. «D'autres acteurs ainsi que de nouveaux pôles feront sûrement leur

apparition», a-t-il noté, précisant qu'on assistera sans nul doute à un «confinement économique des pays étrangers», c'est-à-dire qu'à l'issue de cette épidémie, ces derniers se concentreront uniquement sur la relance de leur propre économie, ce qui est, dit-il, «normal».

Cependant, les conséquences n'en seront que plus préjudiciables pour l'Algérie dont l'économie reste tributaire de l'importation. D'où la nécessité, poursuit-il, de mettre en place des mécanismes concrets pour tenter tant bien que mal de se relever après coup. «Ce sont là les conséquences de la mauvaise gouvernance qui a caractérisé la gestion du pays depuis des années», a-t-il déploré.

Mohamed Sami Agli a rappelé que la situation économique en 2019 était déjà marquée par une crise aiguë, évoquant une «année blanche». Il souligne que sur le plan social, les choses n'étaient pas plus roses.

«Ce n'est qu'à partir du mois de janvier que les acteurs économiques ont commencé à relancer des projets», et il n'aura pas fallu longtemps,

regrette-t-il, avant que ne se manifestent les méfaits de l'épidémie de coronavirus.

Pour le président du FCE, les choses se compliqueront davantage. C'est pourquoi il insiste : «Il faut agir vite et efficacement.» Sami Agli a indiqué que le Forum des chefs d'entreprises souhaite se constituer en véritable force de proposition et compte enclencher un plan pour sauver les entreprises qui agonisent.

«Nous réfléchissons actuellement aux meilleurs moyens» qui permettraient d'accompagner les acteurs économiques dans le maintien de leurs activités en ces temps critiques, a-t-il souligné.

L'objectif principal, explique-t-il, est de «préserver les emplois en évitant à des milliers de personnes de se retrouver sans travail», a-t-il soutenu.

Sami Agli fera savoir que le FCE voit aujourd'hui que la mise en place de ce moratoire est une «urgence».

Il a relevé que son organisation patronale appelle dans ce contexte la banque à jouer son rôle d'accompagnateur des acteurs économiques.

M. Z

EN PERSPECTIVE DU PROLONGEMENT DU CONFINEMENT

L'USTHB opte pour l'enseignement à distance

Devant le doute et pour faire face à toute éventualité et ainsi éviter une année blanche, l'université et l'école sont appelées à continuer à fonctionner tout en s'adaptant à la mesure de confinement. Avec la perspective de prolonger la durée de confinement, initialement prévue pour le 5 avril, l'enseignement à distance s'impose comme unique solution pour juguler le pire. L'Université de Bab Ezzouar a opté officiellement pour cette solution.

Karim Aimeur - Alger (Le Soir) - Le 12 mars dernier, alors que le pays enregistrerait ses premiers cas de contamination au coronavirus, le chef de l'Etat a ordonné la fermeture des universités et des écoles afin de lutter contre la propagation de la maladie.

La mesure est prévue jusqu'au 5 avril, date de la fin des vacances scolaires. Des mesures drastiques incitant les citoyens au confinement ont été prises par la suite. Or, la reprise n'est pas garantie pour le 5 avril surtout que tout porte à accrédi-ter le prolongement du confinement et donc de la fermeture des universités et écoles au-delà du 5 avril.

Que faire alors pour éviter de sombrer dans l'année blanche ?

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a demandé, il y a quelques jours, aux responsables des centres universitaires, aux enseignants et aux chercheurs d'œuvrer à assurer la continuité des études, appelant les établissements à s'organiser pour proposer leurs cours à distance.

Une mesure imposée par le confinement qui oblige à s'y adapter. Plusieurs pays ont déjà adopté cette nouvelle méthode de l'enseignement pour éviter les années blanches et tous les retards qui pourraient, par la suite, être impossibles à rattraper.

En Algérie, cette solution vient d'être adoptée officiellement par l'Université des sciences et de la technologie (USTHB) de Bab Ezzouar à Alger. «Dans le but d'assurer une reprise effective des enseignements le 5 avril, l'USTHB s'est associée avec son partenaire Cisco pour le lancement de la plate-forme numérique Webex, permettant la continuité de l'enseignement à distance en respectant le calendrier des cours», a annoncé l'USTHB, hier, dans un communiqué signé par son recteur, Djamel Eddine Akretche.

Il invite les enseignants et les étudiants à rejoindre les sessions dédiées qui peuvent supporter simultanément jusqu'à 5 000 utilisateurs.

«Les cours dispensés peuvent être consultés en différé en streaming sur la plate-forme Moodle fonctionnelle dans l'espace de travail numérique de l'USTHB. La nouveauté, l'accès peut se faire via plusieurs supports : PC, mobile, smartphone et même téléphone fixe en formant un numéro gratuit», précise l'université.

Elle ajoutera que la gestion des réunions de travail, meetings et conférences est aussi programmée dans le cas de prolongement des mesures de confinement contre le coronavirus.

L'USTHB a annoncé officiellement le déploiement de cette application et invite la communauté universitaire en son sein à y adhérer pleinement pour assurer le bon déroulement du second semestre et ainsi la réussite de l'année universitaire.

Pour les étudiants et les observateurs, cette démarche est à saluer et à généraliser mais un problème de taille se pose : les inégalités d'accès à internet dans les différentes wilayas du pays peuvent entraver son succès.

Tout le monde sait, en effet, que la qualité de la connexion n'est pas la même partout et que, dans certaines régions, la connexion n'existe presque pas. Les étudiants des grandes villes auront plus de chances de suivre les cours et d'évoluer par rapport aux autres.

K. A.

LE MARCHÉ POURSUIT SA CHUTE VERS DES NIVEAUX ALARMANTS

Le pétrole pour illustrer l'entrée en récession économique mondiale

Ça spéculé, ça pousse, ça joue des influences dans tous les sens depuis le milieu de la semaine dernière pour provoquer un rendez-vous entre les membres de ce qui constituait encore l'Opep+ jusqu'au début de ce pénible mois finissant.

Les mauvaises langues diront que c'est depuis que l'industrie américaine de l'or noir est entrée dans le rouge que les choses se sont mises à bouger comme jamais pour tenter de rééquilibrer le marché du mieux que le pourront les acteurs ayant une influence sur le cours des événements en ces temps exceptionnels qui augurent un choc pétrolier majeur, en parallèle à une récession qui s'annonce on ne peut plus effroyable pour tous, comme le soulignent aussi bien les têtes pensantes des institutions monétaires et financières internationales que les analystes économiques de par le monde. Si au début de l'année, l'or noir ne souffrait surtout que de la rétraction chaque semaine un peu plus alarmante de la demande chinoise dans un contexte qui avait déjà depuis des mois incité de «faux amis» à s'allier pour tenter de remettre les cours à un niveau plus ou moins acceptable pour tous, aujourd'hui tout le monde parmi les pays producteurs, même les mieux portants malgré la crise des prix, se retrouve au pied du mur. A commencer par les Américains qui – bouleversement majeur dans l'histoire du marché pétrolier – se dirigeaient allègrement à devenir exportateurs nets après avoir, il y a un peu moins de deux ans, ravi la place de premier producteur mondial aux Saoudiens et aux Russes. La donne a changé presque du tout au tout et voilà les Américains sous la menace de la déflagration de la bulle économique qu'illustrent parfaitement les chiffres publiés jeudi dernier concernant l'emploi pour illustrer le début de la récession. En effet, en une semaine, plus de 3,2 millions de personnes se sont inscrites au chômage aux États-Unis, alors qu'une petite semaine auparavant, ils étaient un peu plus de 280

mille à le faire. Pour couronner le tout, les prévisions de Goldman Sachs and Morgan Stanley annoncent que le PIB américain pourrait reculer de 24 à 30% en rythme annualisé. Des données qui donnent froid dans le dos aux chantres de l'économie américaine qui, entre autres craintes et indépendamment de la situation sanitaire qui voit les États-Unis depuis le week-end dernier devenir l'épicentre du Covid-19, craignent désormais pour le devenir immédiat de centaines de leurs compagnies spécialisées dans l'industrie des huiles de schiste.

«Les contrats à terme sur le Brent et le WTI sont près de terminer la semaine en nette baisse malgré les efforts de relance des décideurs du monde entier contre la destruction de la demande causée par les conséquences de la propagation rapide du coronavirus. Les deux marchés (Londres et New York/ndlr) ont baissé de près des deux tiers cette année et le ralentissement de l'activité économique et de la demande de carburant devrait s'aggraver à mesure que les sociétés pétrolières réduisent leurs investissements dans l'activité future», écrivait dans un éditorial la publication online de référence *Oil Price*, vendredi dernier avant la fermeture des marchés pour alerter : «Le pire est encore à venir pour les marchés pétroliers.» En fin de compte, la clôture de vendredi est intervenue en entérinant une nouvelle chute résultant logiquement d'une très timide demande et une offre toujours aussi effroyablement excédentaire, le baril de WTI terminant à 21,51 dollars, soit près de 5% de perte par rapport au prix de la veille, alors qu'à Londres, le baril de Brent a atteint, à un moment de la séance, son plus bas prix depuis 2003, pour finir à 24,93 dollars.

Le marché n'a, ainsi, pas été

boosté par l'information venue du «front» qu'animent Russes et Saoudiens. Une information, faisant état de la «possibilité» d'un nouvel accord dans le cadre de l'Opep+, dont s'est fendu le patron du Fonds souverain russe d'investissement. Une possibilité de réactivation de l'accord Opep+ qui conforte les Américains et le Président Trump qui, lui, s'est assigné depuis quelques jours la mission de convaincre les Saoudiens de revenir à un niveau de production plus acceptable par le marché. Une agitation dans tous les sens qui devrait repartir de plus belle eu égard aux indices indiquant que le pétrole n'est pas près de se reprendre sur les marchés et, maintenant, que les dirigeants du monde entier, ceux qui font et défont la vie économique, agrément, sans que personne les force, un déclin dont les répercussions rappellent, à bien des égards, la grande crise d'il y a près d'un siècle bien que dans bien des cas, comme en Europe où, bien que les Etats de l'Union aient décidé de sortir la grosse artillerie budgétaire tel que l'a fait l'Allemagne avec un fonds de stabilisation de 600 milliards d'euros, les économistes les jugent insuffisantes pour parer à ce qui s'annonce comme dépression. Hier, à la réouverture des marchés, le pétrole affichait à la mi-journée des cours qui disent tout de l'état des lieux. Le baril de Brent s'échangeait contre un prix qu'il n'avait pas vu depuis 17 ans. Il valait 22,89 dollars sur le marché de Londres, soit en baisse de 8,18% par rapport à son prix de clôture de vendredi.

Sur le marché new-yorkais, le baril de WTI est même passé sous la barre des 20 dollars pour ensuite se relever et se vendre à 20,46 dollars. Une première moitié de séance sur les deux marchés principaux qui confirmait, ainsi, la tendance prise dès l'ouverture en Asie avec des cours choquants, auxquels les producteurs et les investisseurs devraient s'habituer pour un certain temps.

Azedine Maktour

UNE INITIATIVE POUR DÉSENGORGER LES HÔPITAUX ORANAIS

Une quarantaine de médecins au bout du fil

Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'apparition de cas de coronavirus dans notre pays, l'un des appels insistants des professionnels de la santé envers la population est, dans un premier temps, de respecter le confinement mais aussi de ne pas affluer vers les centres hospitaliers et de ne pas les saturer pour des consultations bénignes et ou sans gravité. Ceci au moment où tous les efforts sont tournés vers la gestion des cas de coronavirus confirmés.

Amel Bentolba - Oran (Le Soir) - Non seulement en raison de la situation d'urgence prioritaire consacrée aux cas de coronavirus et des préparations des services en vue de les réquisitionner pour faire face à une éventuelle épidémie pour la prise en charge des malades, mais aussi en raison de l'absence de moyens de transport, beaucoup de malades et ou des personnes présentant de légères urgences sont désespérés.

Ce désarroi a été vécu par plusieurs professionnels de la santé, et l'on a constaté dans un premier temps quelques médecins privés poster, via

les réseaux sociaux, leur numéro de téléphone proposant leurs conseils et orientations. Dans cette même optique, plusieurs initiatives ont vu le jour afin d'orienter et d'assister, par téléphone, les citoyens qui ont au bout du fil des médecins bénévoles. Certains médecins proposent même de se déplacer à domicile pour les personnes âgées.

De leur côté, les Scouts musulmans algériens, section d'Oran, ont mis en place « l'ambulance à domicile », une initiative qui vise à soulager la pression sur les établissements de santé en cette période de crise. Ainsi, l'équipe d'ambulance domestique offre les pre-

miers secours ou des services semi-médicaux : injection, nettoyage des blessures, transfert des malades pour des séances d'hémodialyse, etc.

Le service de l'urgence à domicile est composé d'une équipe de médecins et de paramédicaux bénévoles membres du SMA.

Une autre initiative tout aussi utile a vu le jour le 21 mars 2020 et est portée par des médecins en collaboration avec des ingénieurs. Il s'agit d'une page créée sur Facebook sous l'appellation Tbibkom. Sur leur page, ils se définissent comme étant « un groupe de bénévoles qui se sont mobilisés pendant cette période de crise afin de vous orienter et vous éviter de vous déplacer inutilement vers les hôpitaux, pour vous protéger et protéger les médecins qui risquent de se trouver dépassés si le virus se propage ».

La page en question propose des numéros de téléphone des médecins bénévoles au niveau national, qui répondent aux questions d'ordre médi-

cal de leurs interlocuteurs, les conseillent et les orientent. Contacté, l'administrateur de cette page nous explique que cette initiative permet de limiter les déplacements des citoyens vers les hôpitaux. « Notre objectif est de désengorger les hôpitaux et aider le personnel hospitalier à gérer cette crise au mieux. C'est un projet citoyen porté par des médecins volontaires sur tout le territoire national, qui donnent de leur temps gratuitement ».

L'on saura que pour l'heure, une quarantaine de médecins de différentes spécialités se sont inscrits sur la page Tbibkom, qui reçoit beaucoup d'appels. Notre interlocuteur précise que les médecins essaient, dans un premier temps, de rassurer la personne au bout du fil, de la conseiller en fonction de la situation qu'elle lui présente.

De relever ou non la nécessité de voir un médecin en urgence. Toutefois, beaucoup d'appels proviennent de patients inquiets au sujet du coronavirus et posent ainsi énormément de

questions à ce sujet. Néanmoins, un fait est à déplorer, nous confie l'administrateur de la page : « Beaucoup de pages Facebook ont repris les premières listes de médecins que nous avons publiées sur notre page et les ont affichées sans autorisation des médecins, ce qui les a un peu perturbés dans leur activité quotidienne ».

Les gens les appelaient 24h sur 24h, d'où la modification du mode de publications de numéro par tranche horaire. Dès lors, il est indiqué sur la page Tbibkom ce message : « Afin de permettre aux médecins de continuer à nous aider dans la sérénité et d'éviter les appels en dehors de leurs heures de disponibilité, nous allons publier les numéros des médecins pendant leurs heures de disponibilité. La liste sera mise à jour 4 fois par jour à : 8h, 12h, 16h, 20h » La liste reste ouverte pour l'inscription d'autres médecins. Ils ne seront jamais de trop, les appels étant très nombreux.

A. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

Une caravane de solidarité pour Blida

Dans la matinée du dimanche, le wali de Sidi-Bel-Abbès, accompagné des autorités locales, a procédé au départ d'une caravane au profit des habitants de la wilaya de Blida, durement éprouvée par la pandémie de coronavirus. Cette caravane de solidarité, qui comprend 2 semi-remorques contenant de la farine, de la semoule et des denrées alimentaires, un camion frigorifique contenant des produits sensibles (lait, yaourts, fromage, etc.) et un minibus rempli de couches-bébés et couches-adultes et à laquelle ont contribué des âmes charitables, dont des opérateurs locaux, a été initiée par l'académie de la société civile.

A. M.

SFISEF

88 quintaux de miel artificiel saisis

Au début de la semaine en cours, la Sûreté de Sfisef a découvert une unité clandestine de fabrication de miel. Lors de la perquisition des lieux, les policiers ont saisi 88 quintaux de miel en flacons, prêts à la commercialisation. L'unité a été fermée, la marchandise saisie et son propriétaire soumis à des poursuites judiciaires.

A. M.

PIC DE L'ÉPIDÉMIE

Aucun pronostic possible, selon les spécialistes

Depuis plusieurs jours déjà, circule une « information » selon laquelle l'épidémie de coronavirus atteindra son pic dans le courant de cette semaine. « Faux », rétorquent les spécialistes qui assurent qu'à ce stade, aucun pronostic ne pouvait être fait. Le pic ne sera atteint que lorsque le nombre de cas enregistrés de manière journalière augmentera, puis se stabilisera avant de décroître. En attendant, les mesures de distanciation sociale doivent scrupuleusement être observées.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Des appels à la vigilance sont lancés via les réseaux sociaux selon lesquels un respect le plus strict du confinement devait être observé dans le courant de cette semaine en raison d'un pic sup-

posé de l'épidémie de coronavirus. Le nombre de cas exploserait pendant cette période. Qu'en pensent les spécialistes ? Le Dr Bekkat Berkani, président du Conseil de l'Ordre des médecins, est formel : aucun pronostic n'est possible dans l'état actuel des choses. Nul n'est en mesure, dit-il, de prédire à quel moment l'épidémie sera à son apogée.

Visiblement agacé par les thèses avancées en la matière, le Dr Bekkat considère comme des « sornettes » les affirmations selon lesquelles l'épidémie sera maîtrisée avant le début du mois de Ramadhan. Il explique, en effet, que le pic d'une épidémie obéit à un mécanisme bien précis, et intervient lorsque la transmission interhumaine est arrivée à saturation, notamment grâce aux mesures prises comme le confinement et la distanciation sociale. Quelle est la situation en Algérie, actuellement ? Le président du Conseil de l'Ordre assure que « nous sommes en pleine ascension dans la courbe.

Le pic, c'est une courbe relative aux

cas nouveaux qui sont tous les jours enregistrés. Pour y arriver, il faut observer un nombre de cas journaliers inchangés formant un plateau. Quand vous avez un ralentissement du nombre de cas et de la réduction de l'expansion territoriale, vous êtes arrivés au pic et le ralentissement peut alors s'observer » Ces paramètres sont-ils pris en compte ? Oui, assure-t-il, la commission scientifique installée y veille et ne prend en considération que les nouveaux cas, mais également d'autres indicateurs comme l'étalement sur l'ensemble du pays par exemple, et la région en général. En attendant que la courbe décroisse enfin, le président de l'Ordre des médecins ne voit qu'une

seule solution : le respect des mesures de confinement. Si ce dernier est décidé pour des périodes de quinze jours, ce n'est nullement aléatoire mais en relation avec le cycle de vie du virus. C'est, dit-il, pour pouvoir récolter les cas déclarés puisque ceux qui sont infectés aujourd'hui seront actifs dans quinze jours. C'est pour cette raison, dit-il, que le confinement doit être pris au sérieux. Il doit être volontaire, ajoute-t-il, en attendant un confinement total qui sera certainement décrété par les pouvoirs publics une fois que les questions d'ordre pratique liées notamment aux difficultés d'approvisionnement réglées.

N. I.

HÔPITAL DE MASCARA

Arrêt de travail du personnel paramédical

Hier lundi, le personnel du corps paramédical Yessad-Khaled de Mascara a observé un arrêt de travail, en guise de protestation contre l'insuffisance de moyens au niveau de cet établissement.

Les protestataires dénoncent cette situation, surtout en cette période difficile de lutte contre la pandémie de coronavirus, affirmant ne disposer, en termes de soins, même pas de quoi se protéger eux-mêmes contre le virus.

M. Meddeber

NAÂMA

10 narcotrafiquants arrêtés et saisie de plus de 8 q de kif traité

Les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya de Naâma ont procédé à l'arrestation de sept narcotrafiquants en possession de près de 252 kg de kif traité.

La drogue a été découverte dans un oued jouxtant le vieux ksar de Moghrar. Un véhicule, 6 téléphones mobiles et une somme d'un peu plus de 6 millions de centimes ont été récupérés dans cette opération, nous affirme-t-on.

Par ailleurs, les éléments de la Gendarmerie nationale ont, dans une intervention combinée avec ceux des Douanes algériennes, arrêté trois dealers en possession de 611 kg de kif traité.

La drogue a été découverte dans la zone de Maâder, dans la commune de Djénienne-Bourezg, nous affirme-t-on encore.

Les mis en cause, qui sont âgés de 20 à 46 ans, ont été déferés devant les instances judiciaires pour détention et trafic de drogue.

B. Henine

INFOS UTILES

Les réponses aux questions que vous vous posez sur le coronavirus

Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, vous vous posez tous les jours de nombreuses questions sur cette maladie. Et chaque jour, on tente d'y répondre.

1- Puis-je réutiliser un masque N95 ?

Non. Les masques faciaux, y compris les masques médicaux plats ou les masques N95, ne doivent pas être réutilisés. Si vous avez été en contact étroit avec une personne infectée par le nouveau coronavirus ou qui présente une autre infection respiratoire, le devant de votre masque doit être considéré comme contaminé.

2- Puis-je laver mon masque après une première utilisation, ou le stériliser avec des désinfectants pour les mains ?

Non. Vous devez enlever le masque sans

toucher sa partie avant et le jeter de manière appropriée. Après avoir enlevé votre masque, vous devez vous nettoyer les mains avec un produit hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

3- La pulvérisation d'alcool ou de chlore sur tout le corps peut-elle tuer le virus ?

Non. Vaporiser de l'alcool ou du chlore sur tout le corps ne tuera pas les virus qui ont déjà pénétré dans votre corps. La pulvérisation de ces substances peut être nocive pour les vêtements ou les muqueuses (c'est-à-dire les yeux, la bouche). Sachez que l'alcool et le chlore peuvent tous deux être utiles pour désinfecter les surfaces, mais ils doivent être utilisés en suivant les recommandations appropriées.

4- Les vaccins contre la pneumonie protègent-ils contre le nouveau coronavirus ?

Non. Les vaccins contre la pneumonie, tels que le vaccin antipneumococcique et le vaccin anti-Haemophilus influenza type B (Hib), ne confèrent pas de protection contre le nouveau coronavirus. Le virus est si nouveau et différent qu'il nécessite un vaccin qui lui est propre. Les chercheurs travaillent à la mise au point d'un vaccin contre le 2019-nCoV et l'OMS soutient leurs travaux.

5- Est-il sans danger de recevoir une lettre ou un colis de Chine ou de France ?

Oui, c'est sans danger. Les personnes qui reçoivent des colis en provenance de Chine ou de France ne risquent pas de contracter le nouveau coronavirus. D'après des analyses antérieures, nous savons que les coronavirus ne survivent pas longtemps sur des objets, tels que des lettres ou des colis.

6- Peut-on contracter la Covid-19 au contact d'une personne qui ne présente aucun symptôme ?

La maladie se propage principalement par les gouttelettes respiratoires expulsées par les personnes qui toussent. Le risque de contracter la Covid-19 au contact d'une personne qui ne présente aucun symptôme est très faible. Cependant, beaucoup de personnes atteintes ne présentent que des symptômes discrets. C'est particulièrement vrai aux premiers stades de la maladie.

Il est donc possible de contracter la Covid-19 au contact d'une personne qui n'a, par exemple, qu'une toux légère mais qui ne se sent pas malade. L'OMS examine les travaux de recherche en cours sur le délai de transmission du Covid-19 et elle continuera à communiquer des résultats actualisés.

Contribution d'un groupe d'experts algériens

Introduction

La présente note se veut une contribution collective à l'effort national de lutte contre la pandémie Covid-19. Les auteurs l'ont rédigée après amples consultations virtuelles entre eux, convaincus qu'il est de leur DEVOIR citoyen de contribution et nourris par l'expérience vécue ici ou ailleurs, que dans les cas d'urgence sanitaire, l'intelligence collective ne doit souffrir ni d'exagération ni de minimisation des faits, ni de mise à l'écart des compétences ou des idées d'où qu'elles proviennent, l'ennemi étant en la circonstance non pas le collègue, le citoyen ou même l'adversaire, mais le virus Covid-19. En connaître toutes les facettes quant à sa transmission, son contrôle et le traitement des patients qui en sont atteints est bien la priorité des priorités.

Répétons qu'une riposte d'urgence nécessite un organigramme et une chaîne de commande clairement définis, une gestion efficace des ressources et une planification détaillée.

Lorsqu'une épidémie d'une telle ampleur frappe, elle pose de grands défis sanitaires et communautaires certes. Mais elle pose aussi un énorme défi organisationnel auquel la structuration traditionnelle des services publics, avec ses cloisonnements et ses procédures, ne peut pas répondre avec l'efficacité et la rapidité imposées par les circonstances.

L'adaptation des leçons tirées des épidémies récentes à potentiel pandémique telles que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS, 2002-2003), ou le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (SRME, 2012) ou encore l'épidémie à virus Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest (2014-2017) s'avère précieuse pour l'organisation de la riposte au Covid-19. Une des leçons majeures tirées de ces épidémies et notamment de la dernière, c'est la nécessité absolue, selon les experts, d'une organisation ad hoc de la riposte. L'OMS suggère qu'une telle organisation s'articule autour de huit piliers (voir encadré), qui vont bien au-delà des aspects purement médicaux ou hospitaliers pour embrasser les dimensions de planification, de gestion, ainsi que les composantes sociale, épidémiologique, sécuritaire, biologique, thérapeutique, financière, opérationnelle, et logistique de l'épidémie. Sur chacune de ces dimensions, la riposte s'organise graduellement, en 3 phases⁽¹⁾, chacune.

Les huit piliers de la riposte

1. **Coordination, planification et suivi à l'échelle nationale**
2. **Communication de risques et engagement communautaire**
3. **Surveillance, réponse rapide et enquête autour des cas**
4. **Points d'entrée**
5. **Laboratoires nationaux**
6. **Prévention et contrôle de l'infection**
7. **Traitement des cas**

8. Soutien opérationnel et logistique

impliquant un certain nombre d'actions à mener⁽²⁾. Nous mettons à disposition un diaporama construit à partir du guide de l'OMS, qui résume cette organisation et la démarche graduelle proposée. Cela peut servir à comparer avec ce qui se fait chez nous aujourd'hui, afin d'identifier ce qui est pertinent, ce qui est déjà réalisé et ce qui resterait à faire pour améliorer notre dispositif de riposte. C'est dire qu'il y a beaucoup de travail et d'efforts à déployer, surtout si l'on pense à une absolue nécessité de décentralisation de l'organisation qui doit, au fur et à mesure, épouser les contours géographiques de propagation du virus, sans négliger de préparer les autres wilayas à faire face à toute éventualité. Cette contribution ne va pas aller dans le

détail de tout ce qui est préconisé. Nous saluons les mesures de confinement qui ont été prises de manière graduelle mais suffisamment rapprochées dans le temps. Elles permettent en effet de réduire quelque peu la propagation du virus dans la société, ce qui, en l'absence d'antidote spécifique ou de vaccin, permet d'espérer une réduction du nombre de cas de maladie et, par conséquent, une réduction de la pression portée à notre système de santé. Nous mesurons aussi à sa juste valeur l'effort de communication observé. Nous voudrions, ici, apporter notre avis et nos propositions sur cinq points qui nous semblent critiques: la gestion de la crise sanitaire au niveau central, le suivi épidémiologique au niveau communautaire, la protection des structures et personnels de santé ; l'organisation de l'administration des traitements médicamenteux ; la communi-

1. La gestion de la crise sanitaire au niveau central

Il est habituel de voir la mise en place, en cas d'épidémie, d'une commission nationale chargée de superviser les activités de riposte, appuyée au besoin par un groupe d'experts ou comité scientifique. Ce que l'épidémie d'Ebola nous a appris, c'est qu'un tel dispositif ne suffit pas, au vu de l'ampleur des défis posés. A mesure que l'épidémie se développait, tous les pays ont évolué vers une organisation comprenant des épidémiologistes, des gestionnaires de données, des spécialistes de gestion des urgences et des communicateurs de santé⁽³⁾, organisés dans le cadre d'un système dit de gestion d'incident (SGI). En effet, répétons qu'une riposte d'urgence nécessite un organigramme et une chaîne de commande clairement définis, une gestion efficace des ressources et une planification détaillée. Le SGI est en général confié à un gestionnaire d'incident⁽⁴⁾ (ou

Coordinateur national) qui ne fait que cela, libérant par là même les autorités sanitaires ou autres qui peuvent se concentrer sur les aspects de gestion courante de leurs départements respectifs et surtout de venir en appui à l'équipe intégrée dédiée à la riposte. Le coordinateur national préside une réunion quotidienne de l'équipe à l'effet d'établir, suivre, et ajuster les objectifs et les priorités de la riposte. Le coordinateur national peut faire appel à tout moment à toute expertise qu'il juge utile, à titre ponctuel ou permanent. On peut trouver plus de détails sur le fonctionnement de ce type d'organisation dans les guides de l'OMS ou d'autres institutions sanitaires à rayonnement international, comme le Centre de contrôle des maladies des États-Unis (CDC d'Atlanta). Le SGI national doit très vite s'appuyer sur une réplique à l'échelle des wilayas.

2. Le suivi épidémiologique au niveau communautaire

Nous avons salué ci-dessus les mesures de confinement. Elles permettent d'espérer un ralentissement de la transmission communautaire du virus. Mais ne nous y trompons pas. Ces mesures ne règlent pas de façon radicale le problème de la transmission du virus. En effet, à la levée du confinement, il peut y avoir reprise de la transmission si des porteurs sains (souvent contacts de patients ou contacts de contacts de patients) sont restés non recensés. Si l'on veut parvenir à une réponse efficace, comme ce qui a été réalisé avec Ebola en Afrique de l'Ouest, avec le SRAS à Hong Kong, ou avec Covid-19 en Chine, en Corée du Sud ou au Japon, on ne peut absolument pas faire l'économie de mesures strictes de santé publique, comme le recommande d'ailleurs avec

Il y a beaucoup de travail et d'efforts à déployer, surtout si l'on pense à une absolue nécessité de décentralisation de l'organisation qui doit, au fur et à mesure, épouser les contours géographiques de propagation du virus, sans négliger de préparer les autres wilayas à faire face à toute éventualité.

insistance l'OMS⁽⁵⁾. En complément du confinement et de la surveillance des points d'entrée, la démarche appelée Suivi des contacts (« Contact Tracing » en anglais) est impérative. Elle nécessite la mise sur pied d'équipes mobiles de quelques personnes dirigées par un épidémiologiste ou un médecin dont la mission consiste en

- a) l'identification des cas (de maladie),
- b) l'identification des contacts autour des cas
- c) l'identification des contacts des contacts
- d) l'isolement de tous ces contacts (dans l'immense majorité des cas, sur le lieu de résidence)
- e) le suivi quotidien de ces contacts

pendant 15 jours sur la base d'une procédure d'opération normalisée (« Standard Operating Procedure » ou SOP), avec des imprimés précis à remplir de façon exhaustive.

f) la rédaction d'un rapport quotidien de situation qui est transmis en temps réel à l'unité centrale de gestion de l'épidémie. Les équipes pourraient être identifiées au niveau communal en s'appuyant sur les services de prévention et les bureaux communaux d'hygiène et en faisant appel, si besoin, aux agents d'assainissement qui ont travaillé par le passé sur l'épidémie de choléra par exemple, et si le besoin s'en faisait ressentir, à des médecins, infirmiers, qui seraient formés à la mission. Les enquêtes doivent être le plus exhaustives et le plus rigoureuses possible pour ne laisser échapper, si possible, aucun contact. L'expérience d'Ebola a permis de tirer de nombreuses leçons : (i) c'est quand on devient très rigoureux dans l'identification de tous les contacts et qu'on les isole, qu'on réduit substantiellement la survenue de nouveaux cas autour d'un cas. (ii) cette rigueur doit tenir compte du fait que dans certains cas, les contacts, de peur d'être confinés, disparaissent, parfois avec la complicité de leurs proches. S'ils ne sont pas retrouvés, ils constituent des « bombes à retardement » qui pageront le virus là où ils se cachent⁽⁶⁾. C'est pour cela que (iii) l'aide de sociologues, psychologues ou anthropologues peut s'avérer extrêmement utile.

3. La protection des structures et personnels de santé

Les hôpitaux et les structures de santé en général sont des lieux où le risque d'infection est grand. Même dans les pays développés, le respect

des mesures de prévention et contrôle de l'infection par toutes les catégories de professionnels de la santé reste largement perfectible. « Beaucoup de travail reste à faire pour le programme de prévention des infections dans les hôpitaux US⁽⁷⁾ » disait un article récent. En raison de sa haute transmissibilité, de la possibilité de faux négatifs et d'une période d'incubation qui peut s'étirer jusqu'à 22 jours, le Covid-19 peut créer un cycle de transmission communauté-hôpital/structure de santé – communauté dont il faut essayer de se prémunir au maximum. Dans une situation épidémique comme celle que nous vivons, il est normal que la crainte des personnels de santé soit aussi grande que la crainte de la population.

à la réflexion sur la lutte contre le Covid-19

Encore une leçon de l'épidémie d'Ebola, la première mesure (mais pas la seule) qui fait baisser ce type de tension est une formation massive (elle est rapide) de tous les personnels de première ligne (y compris ceux chargés des enquêtes de suivi des contacts) et des personnels soignants des cas hospitalisés en prévention et contrôle de l'infection (PCI). + Cette formation, qui peut se faire en ligne⁽⁸⁾, doit s'accompagner d'un approvisionnement suffisant en intrants nécessaires pour le travail, à commencer par tous les équipements de protection individuelle (EPI) mais aussi les intrants de laboratoire, etc. Ces actions renforcent la confiance du personnel de santé et protègent les structures de santé. D'autres actions non moins importantes sont à envisager et notamment l'adaptation ou la construction de structures qui répondent aux normes de sécurité en matière d'espace, de contrôle des infections, d'élimination des déchets, de sécurité des travailleurs de la santé, de circulation des patients et des soignants⁽⁹⁾.

4. L'organisation de l'administration des traitements médicamenteux

a. L'utilisation de la chloroquine ou son dérivé, l'hydroxychloroquine à visée thérapeutique, a été annoncée par nos autorités sur la base de conclusions préliminaires internationales encourageantes. Ce médicament, peu coûteux, est connu dans d'autres utilisations

utilisation dans les infections à Covid-19 doit rester dans le cadre d'un protocole de recherche national autonome ou s'inscrire dans un partenariat international. L'OMS propose un protocole pilote⁽¹⁰⁾ et une plateforme de partenariat dont on pourrait faire usage. Comme le recommande l'OMS, « les recherches menées pendant une urgence de santé publique doivent avoir une validité scientifique et une valeur sociale. Procéder autrement expose les participants et les chercheurs à des risques inutiles et est éthiquement inacceptable. La pertinence de tout modèle de recherche doit être éclairée par le contexte dans lequel la recherche doit être menée. En tant que tel, l'orthodoxie méthodologique (par exemple, en faveur d'un modèle d'essai particulier) doit être évitée afin de considérer de manière critique le contexte de la recherche, les informations de base, les risques de la recherche et les moyens les plus appropriés pour répondre à des questions de recherche spécifiques avec des données rigoureuses et fiables, pour garantir que les résultats soient à la fois valides et utiles pour façonner la réponse future »⁽¹¹⁾. L'utilisation clinique doit être éthiquement approuvée comme essai, comme indiqué par l'Organisation mondiale de la santé.

b. Telle que préconisée actuellement, la chloroquine ou l'hydroxychloroquine ne réduiraient en rien la transmission communautaire. Or, il semble que son administration réduit significativement le portage de virus après six jours de traitement⁽¹²⁾. Cette réduction du por-

médical bien sûr, aux personnes contacts ou contacts de contacts. S'il se trouve que le médicament réduit l'excrétion virale en six jours, alors, nous pouvons espérer une rupture quasi-totale de la transmission communautaire assez rapidement.

c. D'autres médicaments sont testés à travers le monde. On peut citer :

i. Le losartan qui est un bloqueur du

conclusion satisfaisante. Une communication efficace permet :

d. d'établir, maintenir ou rétablir la confiance;

e. d'améliorer les connaissances et la compréhension ;

f. de guider et encourager les attitudes, les décisions, les actions et les comportements appropriés ;

g. d'encourager la collaboration et la

Notre comité scientifique doit rester alerte par rapport à ces essais. Il pourrait envisager d'inscrire l'Algérie dans les essais internationaux en cours. Ce serait une opportunité pour nos jeunes chercheurs et pour notre pays de s'inscrire davantage dans la coopération scientifique internationale au service des intérêts de notre pays.

récepteur 1 de l'angiotensine (AT1R) qui, selon les chercheurs, pourrait jouer un rôle dans le blocage d'une enzyme utilisée par le virus pour se lier aux cellules.

ii. Le remdesivir, un médicament antiviral expérimental de Gilead Sciences Inc, qui est administré aux patients hospitalisés par perfusion intraveineuse sur plusieurs jours. Plus tôt ce mois-ci, le *New England Journal of Medicine* a décrit comment le médicament a été utilisé avec succès sur le premier patient infecté par le nouveau coronavirus aux États-Unis⁽¹³⁾.

iii. Il existe des preuves scientifiques que le plasma convalescent de patients qui se sont rétablis d'infections virales peut être utilisé comme traitement sans survenue d'événements indésirables graves. Par conséquent, il pourrait être utile de tester l'innocuité et l'efficacité de la transfusion de plasma convalescent chez les patients infectés par le Covid-19⁽¹⁴⁾.

Notre comité scientifique doit rester alerte par rapport à ces essais. Il pourrait envisager d'inscrire l'Algérie dans les essais internationaux en cours. Ce serait une opportunité pour nos jeunes chercheurs et pour notre pays de s'inscrire davantage dans la coopération scientifique internationale au service des intérêts de notre pays.

5. Communication

Une communication efficace avec les médias est un élément crucial de la gestion des urgences sanitaires. Elle établit la confiance du public dans la capacité des institutions à faire face à la situation d'urgence et à parvenir à une

coopération de toutes les parties prenantes. Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, l'OMS recommande une communication transparente au public sur ce que l'on sait de Covid-19, ce qui est inconnu et ce qui est fait. Elle préconise l'annonce de tout changement dans la stratégie de réponse et de la nature de toute intervention de préparation et de réponse. Le message doit être réactif, empathique, transparent, culturellement approprié et cohérent, dans les langues locales. Enfin, la mise en place de systèmes pour détecter et répondre aux préoccupations, rumeurs et informations erronées est recommandée. Notre groupe voudrait insister sur le fait que la transparence et la non-rétention de l'information sont le meilleur moyen d'obtenir une adhésion large du public aux actions menées ou proposées, en plus du fait que cela ne laisse plus que peu de place aux rumeurs ou fausses nouvelles, auxquelles des réponses doivent être apportées.

Pour le Groupe de réflexion :

Pr Mohammed Belhocine, Groupe de réflexion : contact :

AntiCovid19.Groupe@gmail.com

Pr Nourredine Zidouni, spécialiste en tuberculose et maladies respiratoires, expert international.

Dr Allel Louazzani, épidémiologiste, ancien fonctionnaire de l'OMS, expert international.

Pr Khaled Bessaoud, épidémiologiste, expert international,

Pr Leila Houti, épidémiologiste, chef de service,

Pr Mohammed Belhocine

En raison de sa haute transmissibilité, de la possibilité de faux négatifs et d'une période d'incubation qui peut s'étirer jusqu'à 22 jours, le Covid-19 peut créer un cycle de transmission communauté-hôpital/structure de santé – communauté dont il faut essayer de se prémunir au maximum.

(paludisme, certaines maladies chroniques). Dans la maladie causée par le Covid-19, il a un double effet : d'une part, un effet antiviral direct et, d'autre part, il freine les complications inflammatoires dues au virus. La manière dont on préconise son utilisation verrait une diminution de la mortalité et aussi et surtout une baisse des infections dans les unités de soins (personnel et patients ou rares visiteurs) ce qui n'est pas négligeable. Toutefois, vu le faible recul et l'impossibilité d'une conclusion définitive sur son utilité à ce stade, son

tage – donc de la contagiosité — peut constituer une arme efficace contre la transmission communautaire. C'est pour cela que notre groupe, composé d'épidémiologistes et de cliniciens, propose qu'un protocole de chimioprophylaxie soit élaboré sous l'égide du comité scientifique avec la participation de toute compétence dans le domaine et en accord avec les recommandations de l'OMS en matière de recherche sur les traitements du Covid-19. Ce protocole définirait les modalités d'administration de ce traitement, sous contrôle

Renvois :

- 1) Phases élémentaire, de développement et de consolidation.
- 2) Détaillées dans le document OMS (anglais) téléchargeable : https://www.who.int/docs/defaultsource/coronaviruse/covid-19-sprp-unct-guidelines.pdf?sfvrsn=81ff43d8_4
- 3) Ces différents personnels sont souvent mobilisés à partir de leurs postes d'origine, à titre temporaire, pour apporter leur contribution à la riposte intégrée.
- 4) Selon les pays, ce coordinateur national rend compte soit au ministre de la Santé, soit directement à la primature ou au président de la République.
- 5) WHO: Lockdowns not enough to defeat virus, public health measures needed (« OMS: les confinements ne suffisent pas pour battre le virus, des mesures de santé publique sont

nécessaires) <https://www.globalsecurity.org/security/library/news/2020/03/sec-200322-presstv02.htm>, 22 mars 2020.

6 La mise à contribution des opérateurs de téléphonie mobile a été utilisée de façon très parcimonieuse, mais a pu aider à localiser certains contacts qui s'étaient enfuis pour échapper au confinement.

7 Lots of work left for program to prevent infections at US hospitals - Medscape - Oct. 01, 2019.

8 Sauf pour la pratique de l'utilisation correcte des EPI.

9 Un exemple en est donné dans : Agarwal A & coll., Guidance for building a dedicated health facility to contain the spread of the 2019 novel coronavirus outbreak, *Indian J Med Res.* 2020 Mar 16. doi: 10.4103/ijmr.IJMR_518_20. [Epub ahead of print]

10 [https://www.who.int/blueprint/priority-diseases/key-](https://www.who.int/blueprint/priority-diseases/key-action/COVID-)

19_Treatment_Trial_Design_Master_Protocol_synopsis_Final_18_022020.pdf?ua=1

11 <https://www.who.int/blueprint/priority-diseases/key-action/liverecovery-save-of-ethical-standardsfor-research-during-public-health-emergencies.pdf?ua=1>

12 Gautret P & coll. Hydroxychloroquine and azithromycin as a treatment of COVID-19: results of an openlabel non-randomized clinical trial, 2020 Mar 20:105949. doi: 10.1016/j.ijantimicag.2020.105949. [Epub ahead of print].

13 Two Generic Drugs Being Tested in U.S. in Race to Find Coronavirus Treatments - Medscape - Mar 19, 2020.

14 Long Chen, Convalescent plasma as a potential therapy for Covid-19 ; *Lancet Infect Dis.* 2020 Feb 27:S1473-3099(20)30141-9. doi: 10.1016/S1473-3099(20)30141-9. Online ahead of print.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET POPULATION DE LA WILAYA D'ADRAR
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE TIMIMOUN
NIF : 00701099003934

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 02/2020**

L'Etablissement public hospitalier de Timimoun lance un appel d'offres national ouvert avec l'exigence de capacités minimales pour l'approvisionnement en denrées alimentaires année 2020, en lots suivants par marche à commande :

- LOT N° 01 : Alimentation générale.
- LOT N° 02 : Fruits et légumes.
- LOT N° 03 : Viandes rouges, blanches et œufs.
- LOT N° 04 : Pain et pâtisserie.

N.B. : La soumission peut porter sur un (01) ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, inscrits au registre de commerce avec code d'activité approprié ou registre de l'artisanat et des métiers, ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché, et disposant des moyens de transport appropriés pour effectuer le service demandé, peuvent retirer le cahier des charges auprès de direction de l'**Etablissement public hospitalier de TIMIMOUN** contre remise 05 rames de papier extra 21x29 non remboursable à l'adresse suivante :

L'Etablissement public hospitalier de TIMIMOUN
E.P.H. TIMIMOUN
N° NIF 00701099003934
TÉL. : 049.30.11.59 - FAX : 049.30.11.47.

I. Conditions minimales d'éligibilités :

1. Disposant des moyens de transport appropriés pour effectuer le service demandé, lot n° 01 et n° 02 et n° 03 nécessite un transport réfrigéré, lot n° 04 transport.
2. Posséder un magasin commercial au siège de CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE TIMIMOUN ou un contrat de location.
3. L'expérience professionnelle dans l'approvisionnement justifié par une attestation de bonne exécution dans les projets similaires (l'approvisionnement dans le cadre d'un marché à commander) au cours des 3 dernières années.

II. CONTENU DE L'OFFRE : L'ensemble du dossier de soumission qui doit être présenté par le soumissionnaire doit comprendre les constituants le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, énumérés ci-dessous :

A. Le dossier de candidature :

1. La déclaration de candidature (selon annexe cahier des charges) dûment renseignée, datée et cachetée.
2. La déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
3. Toute la pièce exigée dans l'article n° 05 du cahier des charges.

B. L'offre technique :

1. La déclaration à souscrire **à chaque lot** dûment renseignée, datée, signée et cachetée, selon le modèle ci-joint.
2. Le présent cahier des charges signé et paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».
3. Le mémoire technique justificatif (selon annexe cahier des charges) dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
4. Tout document ou pièces permettant l'évaluation des capacités des candidats.

C. L'offre financière :

1. La lettre de soumission **à chaque lot** dûment renseignée, datée, signée et cachetée.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment renseigné, daté, signé et cacheté.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment renseigné, daté, signé et cacheté.

III. PRESENTATION DES OFFRES :

* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant :

- La dénomination de l'entreprise.
- La référence et l'objet de l'appel d'offre.
- La mention «dossier de candidature» «offre technique» ou «offre financière» selon le cas.
- Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :
«**A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**».

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 02/2020.

Pour l'approvisionnement en denrées alimentaires année 2020

- **DEPOT DES OFFRES** : seront déposées par porteur à l'adresse : siège l'Etablissement public hospitalier de Timimoun Bureau de Marché.
- **DUREE DE PREPARATION DES OFFRES** : elle est fixée à quinze (15) jours à compter du premier jour de la publication de l'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- **DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES** : le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h à 12h.

- **OUVERTURE DES PLS** : l'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, à la salle de réunion de l'EPH Timimoun, le jour de dépôt des offres à quatorze heures trente minutes (14h30). Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister.

- **VALIDITE DES OFFRES** : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres telle que mentionnée ci-dessus, augmentée de trois (03) mois.

LE DIRECTEUR



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
de la wilaya de Tébessa



N° /D.M.O/OPGI/2020

Avis d'appel d'offres ouvert N° 03/OPGI/2020

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Tébessa lance un avis d'appel d'offres ouvert conformément à l'article 42 et 43 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour la réalisation des projets suivants :

Projet : RAR 44B /200/5000 Logts Sociaux LPL à OUEENZA Tr 2011

Projet : Réalisation 16C /200/50000 Logts Sociaux LPL à OUEENZA Tr 2011

B.E.T : ETEB - TEBESSA

Les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offre ouvert dont la qualification professionnelle est demandée de 01^{ère} catégorie et plus au domaine de construction comme activité principale ou secondaire peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Tébessa (OPGI Cité BEL-AIR, TEBESSA, Service des Marchés R.D.C) contre paiement 2.000,00 DA représentant les frais d'impression.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**dossier de candidature**», «**offre technique**» ou «**offre financière**», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «**à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** à monsieur le Directeur Général de l'O.P.G.I.

Les deux copies doivent être signées et visées par le soumissionnaire ou bien par la personne chargée de la soumission par une procuration officielle.

Les offres doivent comporter les pièces réglementaires suivantes :

• Pli portant dossier de candidature :

- déclaration de candidature signée et visée par le soumissionnaire.
- déclaration de probité signée et visée par le soumissionnaire.
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs de signature permettant aux personnes de représenter le soumissionnaire.
- certificat de qualification «récépissé de renouvellement de certificat de qualification s'ils restent moins de 06 mois à compter de la fin de sa validité»
- bilans des trois (03) dernières années
- relevé d'identité bancaire (RIB)
- habilitant les personnes à engager l'entreprise
- liste des moyens humains et matériels.
- référence professionnelle de l'entreprise.
- copie originale du casier judiciaire N° 03
- dossier fiscal et parafiscal
- copie du registre de commerce légalisé par CNRC
- attestation du dépôt de compte par a port les sociétés
- copie du numéro de carte fiscale.
- la nécessité de mettre le planning des travaux et de joindre un document portant la liste des moyens humains et matériel au dossier.
- nécessité de remplir complet et précis de la mémoire technique justificatif.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

• Pli portant l'offre technique :

- Déclaration à souscrire signée et visée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé
- caution de soumission
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté»

• Pli portant l'offre financière :

- Lettre de soumission signée et visée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires arrêtés en chiffres et en lettres.
- Devis quantitatif et estimatif signé par le soumissionnaire.
- La décomposition du prix global et forfaitaire.

La date de dépôt des offres est arrêtée le (21^{ème}) jour à partir de la 1^{ère} parution dans les quotidiens nationaux avant 13h:30m.

L'ouverture des plis et d'évaluation des offres se fera le même jour à 13h:30m au siège de la direction générale de l'office la séance est publique et les participants peuvent assister. «**CITE BEL AIR -TEBESSA**».

Tout pli reçu après la date de dépôt des offres n'est pas recevable.

Toutes les offres doivent être déposées directement à la date de dépôt des offres comme il est indiqué ci-dessus. Les offres envoyées par voie postale sont recevables avant la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à partir de l'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Soir d'Algérie - Espace «Retraite» — e.mail : soiretraite@gmail.com

REVALORISATION ANNUELLE DES PENSIONS POUR PLUS DE 3 MILLIONS DE RETRAITÉS

Aura-t-elle lieu à partir du 1^{er} mai 2020 ?

La revalorisation annuelle des pensions de retraite et d'invalidité est inscrite dans la loi. Ces dernières années — vu la situation financière désastreuse de la CNR —, les pouvoirs publics ont longtemps tergiversé quant à l'octroi de cette revalorisation, effective légalement tous les 1^{er} mai. A un mois de cette échéance, les retraités ne savent toujours pas ce que va décider le gouvernement.

Si nous évoquons la notion de tergiversations de la part des autorités concernées, soit une mauvaise communication ou une annonce tardive, ou pire encore des informations confuses à visée populiste et électoraliste, c'est qu'il y a eu ces dernières années de nombreux exemples à ce sujet, désorientant totalement les 3 millions de retraités pour qui cette revalorisation est très attendue, notamment les plus démunis d'entre eux. Pour rappel, et contre toute attente, la revalorisation pour 2019 avait été annoncée dès... novembre 2018.

Dans «Le Soir Retraite» du mardi 13 novembre 2018, nous nous étions interrogés sur cette information publiée par l'APS (agence gouvernementale) : le ministre en charge de la Sécurité sociale aurait annoncé une augmentation en 2019 des pensions de retraite de 5% au titre du budget de son secteur. Information incomplète ou propos flous du ministre ? Ce dernier avait présenté le mercredi 7 novembre 2018 le projet de budget de son secteur pour 2019 à la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre du projet de loi de finances 2019 où il aurait annoncé — selon le journal gouvernemental *El Moudjahid* (édition du 10 novembre 2018) —, que «le gouvernement a décidé la revalorisation des pensions de retraite. En effet, une hausse allant jusqu'à 5% en faveur de 3,2 millions de retraités algériens est prévue dès 2019». Fin de citation. Dans la

dépêche de l'APS (datée du 8 novembre 2018), toujours à propos de la même réunion, le ministre avait précisé que «les affectations octroyées au titre des dépenses de la solidarité nationale pour l'exercice 2019 sont estimées à 97,539 milliards de DA consacrées à assurer la couverture sociale des franges vulnérables, notamment à travers une allocation complémentaire mensuelle au profit des retraités et des invalides et une revalorisation exceptionnelle des pensions de retraite dans le cadre de la Cnas et de la Casnos». Fin de citation de la dépêche de l'APS.

La question que nous nous étions posée mardi dans «Le Soir Retraite» était la suivante : «Alors, est-ce une augmentation en 2019 des pensions de retraite à la charge de l'État ou l'annonce anticipée de la revalorisation annuelle des pensions de retraite financée par la CNR ?» Nous avançons même l'hypothèse du cumul des deux à la fois : augmentation des pensions dès le 1^{er} janvier 2019 et revalorisation annuelle des pensions dès le 1^{er} mai 2019 (conformément à la loi relative à la retraite). Pour étayer cette hypothèse, d'abord concernant l'augmentation à la charge du budget de l'État : le ministre parle d'«une revalorisation exceptionnelle des pensions de retraite dans le cadre de la Cnas et de la Casnos» pour 2019, financée au titre des dépenses de la solidarité nationale, dépenses chiffrées à près de 100 milliards de DA.



Ne pas refaire le «mauvais coup» de 2019

Donc cette augmentation serait différente et distincte de la revalorisation annuelle des pensions, qui n'a jamais eu un caractère exceptionnel, puisqu'elle est inscrite dans la loi. Si le ministre en fait faisait allusion uniquement à la revalorisation annuelle des pensions — qui, elle, n'est pas à la charge de l'État mais de la CNR (pour les salariés) et de la Casnos (non-salariés) —, pourquoi l'annoncerait-il aux députés dans le cadre de la loi de finances pour 2019 et plus de 5 mois avant le 1^{er} mai (date d'effet de son application) ? Il est regrettable que le ministre ou ses collaborateurs ne soient pas revenus plus en détail et plus clairement sur cette importante information.

Nous n'avons rien trouvé à ce sujet sur le site internet du ministère de tutelle, hormis la dépêche de l'APS évoquée plus haut et déjà citée dans «Le Soir Retraite». Pour en savoir plus, il a fallu attendre la publication de la loi de finances pour 2019, donc la fin décembre 2019 : aucune disposition exceptionnelle

n'y avait figuré concernant une augmentation des pensions de retraite. En fait, cette fausse annonce s'inscrivait dans la préparation d'un 5^e mandat pour le chef de l'État en place, promettant monts et merveilles à l'électorat.

Des taux dégressifs allant de 6 à 1,5% en 2019

Finalement, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale avait annoncé, jeudi 2 mai 2019, à Alger, une revalorisation des pensions et allocations de retraite pour 2019 à des taux allant de 1,5 à 6% à compter du 1^{er} mai courant. «Dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le gouvernement a décidé, après examen par le conseil d'administration de la Caisse nationale des retraites (CNR), la revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'année 2019, à des taux allant de 1,5 à 6% à compter du 1^{er} mai 2019», avait précisé le ministre qui supervisait les travaux d'une

Journée d'information sur la prévention sanitaire dans le milieu du travail en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Ces augmentations qui seront versées en juin seront calculées en fonction d'un taux variable qui tient compte du montant global des pensions et allocations de retraite, a expliqué le ministre précisant que «les augmentations seront de l'ordre de 6% pour les pensions dont le montant est inférieur ou égal à 20 000 DA, 3% pour les pensions dont le montant est supérieur à 20 000 DA et inférieur ou égal à 40 000 DA, 2,5% pour les pensions dont le montant est supérieur à 40 000 DA et inférieur ou égal à 60 000 DA, 2% pour les pensions dont le montant est supérieur à 60 000 DA et inférieur ou égal à 80 000 DA et 1,5% pour les pensions de plus de 80 000 DA». Que décidera le gouvernement Djerrad les prochains jours ou les prochaines semaines dans un contexte, cette année, très particulier ? Épidémie de Covid-19 et effets désastreux du confinement sur le pouvoir d'achat des plus démunis ; début du mois de Ramadan dans un peu plus de 3 semaines ; baisse drastique des recettes du pays suite à l'effondrement des prix du pétrole ; et très forte dépendance des dépenses de la CNR vis-à-vis du budget de fonctionnement de l'État. Il serait utile que l'Exécutif se prononce assez rapidement en direction des retraités. Il est fort probable que la CNR ait inscrit une enveloppe «revalorisation annuelle» dans ses dépenses prévisionnelles pour 2020, mais est-ce que son Conseil d'administration s'est réuni pour faire ses propositions de revalorisation au ministre de tutelle, comme le prévoient les lois en vigueur ?

Djilali Hadjadj

DÉPART À LA RETRAITE

Jusqu'à 65 ans pour les salariés intéressés

Lors de sa réunion du mercredi 18 mars 2020, présidée par le Premier ministre, le gouvernement a entendu un exposé du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale relatif à un projet de décret exécutif fixant les modalités de poursuite de l'activité après l'âge légal de la retraite.

Ce projet de décret exécutif vient préciser les modalités de mise en œuvre des dispositions contenues dans l'article 6 de la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983, modifiée et complétée par l'article 2^o de la loi n° 16-15 du 31 décembre 2016 permettant au travailleur d'opter volontairement pour la poursuite de son activité dans la limite de cinq années après l'âge légal de la retraite et durant lesquelles l'employeur ne peut le mettre d'office en position de retraite. Le texte, qui a pour finalité d'assurer une application correcte du dispositif élaboré, définit par ailleurs les droits et obligations de chaque partie.

Le communiqué officiel de la réunion du gouvernement n'en dit pas plus sur les motifs qui ont prévalu pour avoir recours à un décret exécutif — texte d'application — autour de l'article de cette loi. Il est probable que les salariés intéressés par une prolongation de carrière jusqu'à 65 ans aient eu des difficultés à bénéficier de cette disposition, disposition qui est un acte volontaire du demandeur.

Une des conséquences de cette mesure : l'employeur n'a plus le droit d'obliger un salarié à prendre sa retraite à 60 ans. Il faut rappeler cependant que l'âge légal de départ à la retraite est toujours fixé à 60 ans.

(*) Art. 2. «Les dispositions de l'article 6 de la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983, susvisée, sont modifiées, complétées et rédigées comme suit : «Art. 6. Le travailleur prétendant au bénéfice de la pension de retraite doit obligatoirement réunir les deux conditions suivantes : être âgé de soixante ans, au moins. Toutefois la femme travailleuse peut être admise, à sa demande, à la retraite à partir de l'âge de cinquante-cinq ans révolus ; avoir travaillé pendant quinze ans, au moins. Pour pouvoir bénéficier de la pension de retraite, le (la) travailleur (se) doit avoir accompli un travail effectif dont la durée doit être, au moins, égale à sept ans et demi (7,5) et versé les cotisations de la sécurité sociale. Sous réserve des dispositions de l'article 10 ci-dessous, le (la) travailleur (se) peut opter volontairement pour la poursuite de son activité au-delà de l'âge cité ci-dessus, dans la limite de cinq années, au cours desquelles l'employeur ne peut prononcer sa mise à la retraite. Les modalités d'application du présent article sont définies, en tant que de besoin, par voie réglementaire.»

Pour en savoir plus sur la loi n° 16-15 du 31 décembre 2016 modifiant et complétant la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite, parue au *Journal officiel* n°78 du 31 décembre 2016 : <http://cnr.dz/wp-content/uploads/16-15.pdf>

D. H.

Ce que prévoit la loi à propos de la revalorisation

La revalorisation des pensions et allocations de retraite est consacrée par l'article 43 de la loi n° 83-12 du 02 juillet 1983 relative à la retraite modifiée et complétée. La procédure de calcul de la revalorisation, mise en œuvre depuis plusieurs années (1991), est celle fixée par les différents arrêtés portant revalorisation annuelle des pensions et allocations de retraite qui précisent explicitement que le taux de revalorisation est affecté au montant brut de la pension de retraite découlant des droits contributifs.

Ce montant est déterminé selon la formule suivante : avantage principal (AP) x le taux de revalorisation arrêté par arrêté ministériel. Par ailleurs, il convient de souligner que le montant brut de la pension de retraite (droits contributifs) est soumis à la retenue au titre des assurances sociales au taux de 2% conformément aux dispositions de l'article 2 paragraphe 11, du décret n°85-34 du 9 février 1985, modifié et complété, fixant les cotisations de sécurité sociale pour les catégories particulières d'assurés sociaux d'une part et, d'autre part, à imposition selon le barème IRG en vigueur. Toutefois, les titulaires de pensions, dont le montant est égal ou inférieur au salaire national minimum garanti, sont exonérés du paiement des cotisations de sécurité sociale, conformément à l'article 2, paragraphe 11, du décret cité ci-dessus. Le taux de revalorisation ne s'applique pas au montant net de la pension ou allocation de retraite, mais au montant mensuel découlant des droits contributifs. Pour rappel, en 2018, le montant des pensions et allocations de retraite avait été revalorisé suivant l'arrêté du 17 mai 2018 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (Jora n° 30 du 27 mai 2018).

Le taux avait été fixé à : 5 % pour les pensions et allocations dont le montant est inférieur à 20 000 DA ; 2,5 % pour les pensions et allocations dont le montant est égal à 20 000 DA et inférieur à 40 000 DA ; 1,5 % pour les pensions et allocations dont le montant est égal à 40 000 DA et inférieur à 60 000 DA ; 1% pour les pensions et allocations dont le montant est égal à 60 000 DA et inférieur à 80 000 DA ; 0,5 % pour les pensions et allocations dont le montant est égal ou supérieur à 80 000 DA.

D. H.

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40

Anep Gr n° 0024 - Le Soir d'Algérie du 31/03/2020

République algérienne Démocratique et populaire

Wilaya de Laghouat
Daira Hassi R'mel
Commune Hassi Delaa

Avis d'appel d'offre ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N° :/2020

Le président de l'assemblée populaire communal de Hassi Delaa lance un avis d'appel d'offre nationale restreint pour la réalisation des opérations suivantes :

N°	INTITULEE D'Opération	Qualification	Catégorie
01	Rénovation réseau d'assainissement cité abbassa et bagouga tomé et 08 mai et amir Abdelkader et 20 août et 1 novembre à distance de 910 m.l Rénovation réseau d'assainissement cité abd elhamide ben hails à distance de 765 m.l et attache au réseau principal .	Hydraulique principale	02 et plus Hydraulique principale

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer les cahiers de charges auprès de bureaux des marchés public contre paiement de la somme de 2000 ,00 DA représentant les frais de reproduction.

- Mise à jour CACOBATPH - CASNOS - CNAS . Registre de commerce (selon cahier de charge)
- Carter judiciaire(acte 03) Qualification Hydraulique principale-Construction principale N° 02 et plus.
- Extrait de rôle -Références professionnelles Listes nominative légalisées DAS
- Listes des moyens matériels -Quittance de paiement.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires selon les cahier de charge :
Le dossier de candidat et les offres techniques et financières doivent remises dans trois (03) enveloppes séparées introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention :
"soumission à ne pas ouvrir Avis d'appel d'offres national restreint n°:/2020"(intitule d'opération)

et adressée à monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Hassi Delaa .

- Le délai de dépôt des offres est fixé du : (21 jour) Davis au journaux nationale à quatorze heures (14H:00)
- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune à quatorze heures et demis 14 .30 h . même date de dépôt des plis
- Les entreprises restant engagées par leurs offres pendant (100) cent jours à compter de la date de dépôt les offres

LE Président de l'APC

Anep n° 2016 006 516 - Le Soir d'Algérie du 31/03/2020

Direction Générale
N° : DG/ONPS/2020

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'éducation nationale
Office national des publications scolaires
B.P N° 121 Oued Romane El-Achour Alger
N° d'identification fiscal : 000.116.001.604.966
Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N° : 03 /DCD/2020

L'Office National des Publications Scolaires lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la sélection d'un bureau d'étude et de suivi des projets de l'O.N.P.S qui seront réalisés à travers le territoire national.

Le cahier des charges pourra être retiré au siège de l'ONPS à la Direction Générale contre paiement de la somme de : 5.000 ,00 DA non remboursable, par chèque bancaire certifié ou par virement au compte courant bancaire, domicilié à la BNA, agence zirout youcef N°620 N° 00 100 620 0300 300 156 70.

Les offres établies conformément aux instructions contenues dans le cahier des charges constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges énumérées à l'article 08 (C.C.A.G) du présent cahier des charges, seront remises à la Direction générale de l'ONPS sous enveloppe fermée à l'adresse suivante :

Office national des publications scolaires
Direction Commerciale et de la Diffusion -Département des Marchés-
BP 121 Oued Romane El-Achour Alger.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être mises dans des enveloppes séparées et fermées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention : «DOSSIER DE CANDIDATURE», «OFFRE TECHNIQUE», «OFFRE FINANCIERE» selon le cas. Ces trois (03) enveloppes sont mises dans une seule enveloppe fermée et anonyme sans aucune indication du soumissionnaire. Elle comportera uniquement la mention suivante :

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03 /DCD/2020

La sélection d'un bureau d'étude et de suivi des projets de l'O.N.P.S qui seront réalisés à travers le territoire national.

Le dépôt des offres est fixé à Vingt (20) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale (quotidiens) ou BQMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours augmentés de la durée de préparation des offres.

Toute soumission qui ne respecte pas les conditions du cahier des charges ne sera pas prise en considération.

La date de dépôt des offres est fixée au 20^{ème} jour de 09 h00 à 12 h00 de la date de préparation des offres, l'ouverture des plis se fera le même jour à 13 h30.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au siège de la Direction Générale de l'ONPS.

LE DIRECTEUR GENERAL

Anep n° 2016 006 499 - Le Soir d'Algérie du 31/03/2020

DANS UN ENTRETIEN AU
SITE **BUNDESLIGA.COM**

Bensebaïni raconte le «changement»...

Interrogé par le site de la Bundesliga, le latéral algérien du Borussia Mönchengladbach, Ramy Bensebaïni, a révélé que le championnat allemand est plus intéressant que celui de France, où il a évolué respectivement à Montpellier puis au Stade Rennais, le natif de Constantine a expliqué que «c'est vrai que la Ligue 1 a un bon niveau mais la Bundesliga est encore meilleure.

Il y a plus d'engagement, le jeu est plus rapide, il y a beaucoup de bonnes équipes, et par conséquent les joueurs sont en progression constante.» Le champion d'Afrique 2019 sous le maillot des Verts, qui dit apprécier le travail effectué par son coach, Marco Rose, «qui sait comment nous motiver en usant d'une communication que tous les joueurs comprennent» assure, par ailleurs, que sa formation au Paradou AC poursuivie en Belgique à Lierse, me permet de jouer haut car à l'origine, j'aimais jouer comme ailier gauche, et ce, afin d'apporter ma contribution aux milieux et aux attaquants. Bensebaïni, qui estime que le Borussia Mönchengladbach «dispose d'un bon groupe avec un bon esprit» et peut terminer parmi les cinq premiers du classement de la Bundesliga. «Je pense que nous pouvons terminer la saison dans le Top cinq. Nous ferons de notre mieux pour terminer le plus haut possible.» Depuis son arrivée au club, Bensebaïni a disputé 11 matchs et a inscrit quatre buts, dont le doublé qui a offert les trois points à son équipe face au Bayern Munich.

«Mon père a pesé dans ma carrière»

Évoquant ses débuts dans le football, l'international algérien a reconnu le rôle de son père dans ce choix de faire carrière. «Quand j'étais enfant, mon père m'a encouragé à devenir footballeur. Je jouais toujours au niveau du quartier où nous habitons. Puis, mon père m'a inscrit dans un club de ma ville natale, Constantine. C'est ainsi que tout a commencé. Mon père a toujours été là pour moi. Il m'a poussé vers le football, même si au fond moi-même je voulais jouer au football», raconte le jeune défenseur de 24 ans qui ne nie pas non plus l'affection de sa maman. «Ma mère était aussi toujours là pour moi. Je ne sais pas trop quoi dire à son sujet, sauf merci. Même si je vis maintenant en Allemagne, elle m'appelle trois ou quatre fois par jour. Merci, maman». Bensebaïni ne manquera pas non plus de citer le rôle de son entraîneur chez les jeunes pousses du CSC. «Oui, c'est Djamel qui entraînait les jeunes pousses du CSC qui m'a ensuite suivi au PAC où j'ai effectué le plus clair de ma formation. Il était à mes côtés le long du cursus préparatoire», confie Bensebaïni également «reconnaissant» envers un autre Djamel, sélectionneur des Verts celui-là, Belmadi de son vrai nom. Un coach qui l'a complètement adopté, sacrifiant à cause de lui et de son talent des joueurs plus renommés et à l'expérience avérée à l'exemple de Fawzi Ghoulam. Le défenseur de Gladbach se souvient surtout de l'audace de Djamel Belmadi. «Avant de se rendre en Egypte pour disputer la Coupe d'Afrique, l'entraîneur nous a dit : «Mon seul objectif est de gagner la coupe.» Et nous, les joueurs, ne pensions pas vraiment que c'était possible. Nous sommes donc allés là-bas, avec l'objectif de prendre chaque match comme il vient et de voir où cela nous mènera. Et nous avons terminé le premier tour avec neuf points et aucun but encaissé. À ce moment-là, nous savions que quelque chose se passait. Petit à petit, nous avons continué à gagner des matchs et notre confiance a grandi. Nous avons atteint les demi-finales et nous nous sommes dit : c'est maintenant ou jamais», assure le longiligne défenseur algérien du Borussia Mönchengladbach.

M. B.

FOOTBALL

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA FAF AUJOURD'HUI

Quelques réponses à la crise et à Medaouar !

● Comme annoncé dans une de nos précédentes livraisons, la réunion du BF de la FAF, aujourd'hui, s'effectuera par visioconférence et aura un imposant ordre du jour.

On change bien ses habitudes en ces temps de crise mondiale du coronavirus. Faute de contact direct, des milliards de personnes de la planète Terre usent de moyens technologiques pour communiquer. Ce sera le cas ce matin (11h) lorsque les membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football débattront d'un certain nombre de questions relatives à la nouvelle situation imposée par la pandémie du Covid-19 mais aussi d'autres qui s'inscrivent en droite ligne avec le calendrier tracé par l'équipe fédérale depuis belle lurette, à l'instar du dossier lié à la préparation de l'assemblée générale ordinaire prévue début juin et qui devrait être suivie d'un conclave extraordinaire. Hier, le site de la FAF a donné une ligne directrice à ce que sera le débat d'aujourd'hui, en l'occurrence la solidarité de la famille du football avec le peuple à travers une contribution qui sera annoncée aujourd'hui au profit des familles touchées par cette pandémie et sa mise à disposition par le truchement des pouvoirs publics. Une action qui ne devrait pas connaître d'objection de la part des membres fédéraux, encore moins prendre du temps pour être adoptée. La FAF devrait trancher rapidement le dossier de cette contribution à titre de solidarité qui, selon nos sources, oscillera autour de 20 milliards de centimes, plus divers outils à mettre à la disposition des pouvoirs publics, à l'exemple des centres techniques dont dispose l'instance fédérale. Pour le reste, un sujet, celui relatif au calendrier des championnats devrait accaparer le plus gros du temps de cette réunion. En manque de visibilité, personne ne peut prévoir comment reprendront les compétitions nationales de football. Mieux, une question pourrait s'imposer d'elle-même aujourd'hui lors de ce rendez-vous par visioconférence : faut-il déclarer définitivement la fin de la saison 2019-2020 et décréter cette dernière comme

année blanche ? Une telle interrogation a fait le tour de la planète football et de grands championnats, à forts enjeux économiques, songeraient à «rendre les armes» devant l'ampleur des dégâts causés par la pandémie du coronavirus qui a impacté dangereusement les finances des clubs et les calendriers nationaux et internationaux. En Algérie, tout le monde s'accorde à reconnaître qu'il faut reprendre la compétition à court et moyen termes et propose, à défaut de l'arrêt définitif de ces épreuves, des formules en mesure d'assurer la plus grande équité possible entre différents concurrents au titre et/ou à la relégation. Seul le président de la LFP, Abdelkrim Medaouar continue de croire que «la reprise est possible».

Medaouar contre «tous» !

Et l'ex-porte-parole-président de l'ASO Chlef ne se fait pas de mouron pour confier que «tout est possible». Samedi, sur les ondes de la Radio nationale il réitérera ses propos tenus trois jours plus tôt au site arabophone Koora. «Nous réfléchissons à toutes les hypothèses», lance-t-il à l'adresse des auditeurs intéressés. Il ne se gênera pas pour rappeler que tout est prévu. «Pour l'instant, il y a une date officielle de reprise qui est le 5 avril et les clubs doivent s'y conformer, d'ailleurs nous avons établi un calendrier des matchs qui mènera vers la fin des championnats au plus tard la première semaine du mois de juin». Optimiste comme jamais, le président de la LFP fait dans l'entourloupe en affirmant, par ailleurs, que «la reprise du championnat dépend de l'évolution de la situation. Bien entendu, nous réfléchissons en concertation avec les acteurs du football sur toutes les hypothèses». Medaouar, qui sait entretenir les contradictions, saura probablement aujourd'hui si projet de reprendre, ou non, «ces» deux championnats dits professionnels sera possible. Les membres du bureau fédéral devant étudier d'autres contours créés par cette nouvelle donne qui impose le confinement à tous. Entre autres, comment résoudre le problème des

contrats des joueurs et des entraîneurs et les salaires de ces derniers à assurer pendant cette crise (des clubs songeraient à ponctionner les salaires de leurs employés). Samedi, sur les ondes de la Radio nationale, le président de la LFP a apporté son grain de sel au débat sans vraiment donner une réponse convaincante et «apaisante» «Une fois la situation normalisée, on peut envisager des initiatives et des rencontres pour débattre sur divers sujets qui ont un rapport avec cette trêve forcée, notamment les salaires. Pour l'instant, tout débat sur le championnat est inapproprié», a-t-il dit en substance.

Un «divers» bien rempli

Si le «factuel» occupera le plus clair du temps de cette réunion exceptionnelle du BF, les membres de ce dernier se pencheront sur d'autres points qui ont une importance cruciale sur l'avenir du jeu à onze en Algérie. Sur le plan juridique avec la mise en conformité des statuts de la FAF, mais également le projet de licence de clubs professionnels, celui du statut des joueurs ainsi que la convention liant les CSC aux SSPA. Des textes qui seront certainement débattus lors de l'AGO de juin prochain qui, elle aussi, risque de connaître un report dans le cas où la crise sanitaire perdure, le conclave ne pouvant se tenir par visioconférence vu le nombre de personnes devant être réunies. Une dernière question d'importance pourrait être débattue aujourd'hui, mais que les membres du BF ne trancheront pas. Il s'agit du lancement de la nouvelle pyramide du football national qui devrait se faire à l'occasion de l'exercice 2020-2021 mais qui, aujourd'hui, est menacé par le gel de toutes les compétitions. De la réponse que les membres du BF à «l'inquiétude» du président de la LFP Abdelkrim Medaouar de terminer «ces» championnats à la fin mai sinon à la première semaine du mois de juin, dépendra la «survie» du projet défendu par Ali Baâmeur et les clubs du Sud.

M. B.

JS KABYLIE : YAMEN ZELFANI FAIT LE POINT ET RAPPELLE :

«Je ne fais pas de différence entre un joueur expérimenté et un jeune»

● Yamen Zelfani, arrivé à la barre technique de la JS Kabylie fin janvier dernier, et qui réalise un parcours plus au moins honorable avec trois victoires, trois matchs nuls et une défaite devant le leader belouizdadi, tente d'apporter sa touche. Et pourtant Zelfani ne dispose pas de licence d'entraîneur, faute d'un diplôme reconnu par la FAF, et dirige à chaque fois son équipe à partir des tribunes. «Dans l'ensemble, on a réalisé un parcours positif. Lors du dernier match, on s'était rendu à Sétif avec l'ambition de décrocher

une victoire et revenir avec les 3 points. Le match était un clasico entre deux équipes du haut du tableau. Dans ce genre de matchs, il faut profiter de la moindre occasion pour marquer. On s'est procuré trois à quatre occasions nettes de scorer, qu'on n'a malheureusement pas concrétisées. Certes, on a perdu deux points, mais un match nul à l'extérieur et contre l'ESS reste un bon résultat. On est toujours sur le podium et pas loin du premier et du deuxième, donc c'est le plus important», a souligné le technicien fran-

co-tunisien, qui affirme qu'au sein de la JSK, il ne fait pas de différence entre un joueur expérimenté et un jeune. «A la JSK, il n'y a aucune pression ; les joueurs gagnent leur place de titulaires durant la semaine de préparation. Je ne fais pas de différence entre un joueur expérimenté et un jeune. Le plus performant et le plus en forme aux entraînements jouera (...) Face à l'ESS, par exemple, j'ai convoqué Iratni qui a débuté sur le banc. Bounoua et Banouh, qui sont également des éléments expérimentés, ont été à plu-

sieurs reprises écartés de la liste des 18. Tout cela pour vous dire que celui qui se donne plus aux entraînements jouera. Le seul qui n'a pas eu sa chance, c'est bien Nezla, à cause de la concurrence. Il réalise de bons matchs avec l'équipe réserve, c'est un jeune qui a des qualités. Il est victime de la concurrence dans son poste et aussi du réveil de Belgherbi qui revient en force ces derniers temps. Il ne doit pas baisser les bras mais continuer à travailler», explique-t-il ses choix des joueurs pour chaque rencontre. Ah. A.

BASKET-BALL : LA FIBA SE PROJETTE SUR LES ÉCHÉANCES À VENIR

Les décisions de la réunion du bureau central

● Les membres du bureau central de la Fiba monde (Fédération internationale de basket-ball) ont tenu une réunion à distance en raison du confinement et de la propagation de la pandémie de coronavirus.

Une réunion qui aurait dû avoir lieu à la Maison du basket-ball Patrick-Baumann, en Suisse, siège de la Fiba, mais compte tenu de la situation actuelle, elle s'est tenue via vidéoconférence. Au cours de cette réunion, plusieurs sujets ont été abordés et des décisions ont été prises, avec notamment l'attribution à l'Australie de l'organisation de la Coupe du monde féminine Fiba-2022. L'Australie et la Russie étaient les deux finalistes pour accueillir dans deux ans la compétition phare du basket-ball féminin. Par ailleurs, le bureau central, qui a pris acte de la décision du Comité international olympique (CIO) et du Comité d'organisation des JO de Tokyo-2020 de repousser l'événement à l'année prochaine, explique qu'il poursuivra ses discussions avec le CIO afin de trouver la meilleure solution possible pour les JO

et les six tournois de qualification olympique Fiba (deux pour le 3x3 et quatre pour les hommes) encore à disputer, tout en confirmant la participation au tournoi olympique des équipes déjà qualifiées. Suite à la décision prise le 12 mars de suspendre toutes les compétitions FIBA, confirmée durant la réunion, et après avoir reçu un rapport du D' Peter Harcourt, directeur de la Commission médicale de la Fiba, le bureau central a pris des décisions notamment le suivi quotidien de la situation relative au Covid-19 et évaluation des options possibles pour lever la suspension des compétitions lorsque celle-ci le permettra, consultation continue avec les hôtes des événements Fiba mondiaux et continentaux 2020 et 2021 afin d'évaluer la nécessité d'apporter des changements au calendrier Fiba approuvé, et convocation de la Commission des compétitions (sous-comité des compétitions des équipes nationales). Le Comité exécutif de la Fiba prendra ses décisions après l'annonce de la nouvelle date des JO de Tokyo. Le

bureau central invite par ailleurs les directeurs des zones Fiba à prendre les mesures nécessaires à cause de l'impact de la pandémie Covid-19 pour les événements continentaux jeunesse, les compétitions de clubs continentales gérées par les bureaux régionaux, les événements de sous-zones, ainsi que l'attribution des hôtes à partir de 2021. Le bureau central a également donné son feu vert à une variété de modifications des règles officielles du basket-ball, effectives dès le 1^{er} octobre 2020. Il a aussi approuvé des amendements aux règlements internes de la Fiba, notamment l'introduction d'un nouveau code de conduite Fiba. Le professeur Richard McLaren, ancien président du Tribunal arbitral du basket-ball (2011-2019), a été nommé responsable de l'intégrité de la FIBA. Enfin, la Fiba maintient la suspension de la Fédération mexicaine de basket-ball pour défaut de conformité aux exigences formulées par le Comité exécutif lors de sa dernière réunion

Ah. A.



Edité par la SARL
LE SOIR
D'ALGERIE
SIÈGE :

DIRECTION-RÉDACTION :
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar -
Place du 1^{er} - Mai - Alger -
Tél. : 021 67.06.58 -
021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence Hassiba Ben Bouali
N° 116.400.11336/2
BNA : Agence «G» Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maamar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUSSI
Mohamed BEDERINA

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION :
Nacer Belhadjoudja

DIRECTEUR
DE LA RÉDACTION :
Badreddine Manaâ

GÉRANT :
Ammar Kaboub

P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ

Le Soir : SIÈGE - Fax : 021 67.06.75

ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél./Fax : 038 45 00 96
Téléphone : 038 45 00 89

BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd, Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10 -
Tél. : 025 40.20.20

CONSTANTINE
9, rue Bouderbala (ex-rue petit),
Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22

ORAN
3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95

TIZI-OUZOU
Bt Bleu, cage C
(à côté de la CNEP) 2^e étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

TLEMCEN
Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61
Fax : 043 27.30.82

BÉJAÏA
19, rue Larbi Ben-M'hidi (rue
Piétonnière), Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034.16.61.20
Fax : 034.16.61.90

SÉTIF
Tél. : 00 213 36.821.111

IMPRESSION
Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION
Est : Sodi-Press
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL
fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne : «Il (son journal, ndr) combattra toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploités du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

Votre soirée Rebelles

Film d'Allan Mauduit
Après 15 ans passés sur la Côte d'Azur, Sandra, ex-miss Pas-de-Calais, revient s'installer chez sa mère à Boulogne-sur-Mer. Partie de l'école sans diplôme,

Sandra doit se contenter d'un travail d'ouvrière à la conserverie locale. Son chef devient un peu trop entreprenant. Alors qu'elle tente de se défendre, Sandra le tue accidentellement...



France 3 à 20.05

Meurtres à Brides-les-Bains

Téléfilm d'Emmanuel Rigaut
Gabrielle Sandraz est une journaliste qui passe sa retraite dans une agréable demeure nichée sur les hauteurs de Brides-les-Bains, en Savoie. Elle peine à se remettre de l'assassinat de Georges, son mari...



TF1 à 20.05

Prodigal Son

Série.
Un criminologue travaillant avec la police de New York intervient sur les enquêtes qui impliquent des tueurs en série retors et difficiles à arrêter.



Votre programme

5	TF1	France 2	France 3
07h30 : Lilybuds 08h00 : Le journal des Maternelles 08h20 : La maison des Maternelles 09h10 : Zoo nursery Berlin 09h45 : Nature sauvage du Congo 10h40 : Culottées 10h45 : La quotidienne 12h05 : Passage des arts 12h40 : Le magazine de la santé 13h35 : Allô, docteurs ! 14h10 : Des trains pas comme les autres 14h35 : La disparition de l'homme de Néandertal 15h30 : Les 100 lieux qu'il faut voir 16h30 : C à dire ?! 16h45 : C dans l'air 18h00 : C à vous 19h20 : Passage des arts 19h45 : Laisse entrer la nature 19h50 : Face aux migrants : à la frontière des Alpes 21h00 : Le monde en face 21h45 : C dans l'air 22h50 : C à vous 00h05 : Passage des arts 00h30 : Saucissons, gare aux cochonneries	05h25 : TFou 07h30 : Téléshopping 08h20 : Petits secrets en famille 09h25 : Demain nous appartient 10h00 : Les feux de l'amour 11h00 : Les douze coups de midi 11h55 : Petits plats en équilibre 12h00 : Journal 12h40 : Petits plats en équilibre 12h45 : Ensemble contre le sida 12h55 : Le vrai visage de ma fille 14h30 : Ma meilleure amie 16h00 : Quatre mariages pour une lune de miel 17h05 : Bienvenue chez nous 18h15 : Demain nous appartient 19h00 : Journal 19h30 : Le 20h le mag 19h55 : C'est Canteloup 20h05 : Prodigal Son - Interview exclusive 21h50 : Esprits criminels - Un père imaginaire 01h15 : Programmes de la nuit	07h10 : Télématin 08h00 : Journal 08h10 : Télématin 08h30 : Amour, gloire et beauté 08h55 : Tout le monde a son mot à dire 09h30 : Ça commence aujourd'hui, des nouvelles de nos invités 10h15 : Les Z'amours 10h45 : Tout le monde veut prendre sa place 12h00 : Journal 12h50 : Ça commence aujourd'hui 14h05 : Je t'aime, etc. 15h05 : Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 16h00 : Défenseur des droits 16h45 : Affaire conclue : la vie des objets 16h50 : Tout le monde a son mot à dire 17h25 : N'oubliez pas les paroles 19h00 : Journal 20h00 : Laissez-vous guider 22h10 : Le défi des transclasses 23h05 : Monsieur Kubota 00h05 : Ça commence aujourd'hui 01h10 : Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre 02h45 : Pays et marchés du monde 02h55 : Tout le monde veut prendre sa place 04h25 : Les Z'amours	07h05 : Goûtez voir 07h40 : Les témoins d'outre-mer 08h10 : C'est là ! 08h45 : Cap Sud-Ouest 09h15 : Ailleurs en France 09h20 : Ensemble c'est mieux ! 11h25 : 12/13 : Journal national 12h50 : Un cas pour deux 15h05 : Des chiffres et des lettres 15h40 : Personne n'y avait pensé ! 16h20 : Slam 17h00 : Questions pour un champion 18h30 : 19/20 : Journal national 19h00 : Vu 19h20 : Plus belle la vie 19h45 : Tout le sport 19h55 : Ma maison de A à Z 20h05 : Meurtres à Brides-les-Bains 23h10 : Le pitch cinéma 23h15 : Votre télé et vous 23h55 : Inspecteur Lewis 01h35 : Samedi d'en rire 03h05 : Les nouveaux nomades 03h30 : Un livre, un jour 03h35 : Les matinales 03h55 : Questions pour un champion 04h35 : Plus belle la vie
07h27 : Riding Zone 08h00 : Une brique dans le ventre 08h30 : Les châteaux de France 09h30 : Chroniques d'en haut 09h59 : #chicenvf 10h14 : Tout le monde veut prendre sa place 11h00 : Questions pour un champion 11h32 : Monte-Carlo Riviera Chik 12h00 : C'est la vie - Disparitions 12h30 : Journal (RTBF) 13h04 : Wallay 14h30 : Les châteaux de France 15h24 : 13h15, le samedi... 16h28 : Tendances XXI 16h55 : Farouk, entre deux mondes 17h50 : L'invité 18h05 : Un si grand soleil 18h28 : Geolino 18h40 : Tout le monde veut prendre sa place 19h30 : Journal (France 2) 20h00 : Meurtres à Belle-Ile 21h37 : Journal (RTS) 22h05 : Tandem - Hors normes 00h00 : Journal (RTBF)	05h00 : M6 Music 06h00 : Pokémon 06h25 : Alvin!!! et les Chipmunks 07h20 : Les p'tits diables - L'identité secrète 07h50 : M6 boutique 09h00 : Desperate Housewives - Honneur aux héros 11h45 : Le 12.45 12h25 : Astuce de chef 12h35 : Scènes de ménages 12h45 : Un fiancé qui tombe à pic 14h45 : Incroyables transformations 16h30 : Les reines du shopping 18h45 : Le 19.45 19h25 : Scènes de ménages 20h05 : Pékin express : retour sur la route mythique 00h20 : Vol AF 447 Rio-Paris : les dessous d'une catastrophe 02h00 : Programmes de la nuit	06h25 : The Tonight Show Starring Jimmy Fallon 07h11 : Le plus 07h14 : La boîte à questions 07h15 : Une intime conviction 09h00 : Celle que vous croyez 10h43 : Le plus 10h46 : La boîte à questions 10h55 : Clique 11h55 : The Tonight Show Starring Jimmy Fallon 12h35 : Vikings - Résurrection 14h10 : Le cercle 14h55 : Yao 16h38 : Le plus 16h45 : L'info du vrai, le mag 18h53 : La boîte à questions 18h55 : Clique 20h00 : Rebelles 21h30 : Les estivants 23h35 : Qui a tué Lady Winsley ? 01h00 : Les beaux gosses 02h35 : Hockey sur glace 04h55 : Golf+, le mag	12h00 : Arte regards 12h35 : Walk the Line 15h00 : La route de la Soie et autres merveilles 15h30 : Invitation au voyage 16h10 : X:enius 16h45 : La route de la Soie et autres merveilles 17h15 : L'Australie sauvage 17h55 : Tasmanie, le petit peuple des grottes 18h45 : Arte journal 19h05 : 28 minutes 19h50 : Histoire du trafic de drogues 22h35 : Philippines, sur ordre du président 23h30 : Cannabis

HORAIRES DE PRIÈRE

Mardi 6 chaâbane 1441 - 31 mars 2020

Dohr.....	12h52
El-Asser.....	16h26
Maghreb.....	19h13
Icha.....	20h33

Mercredi 7 chaâbane 1441 - 1^{er} avril 2020

Fadjr.....	05h05
Dohr.....	12h52

BON À SAVOIR

Comment garder son calme

Des situations quotidiennes, comme les entretiens d'embauche, parler en public, ou des urgences familiales peuvent être tout aussi stressantes si nous ne sommes pas

Trucs et astuces



- Pour blanchir les cols : les frotter avec du

shampooing avant lavage.

- Mettre des bouchons de liège dans le frigo, ils absorbent les odeurs.

- Les clous de girofle dans le linge font fuir les mites.

- Changer la couleur des hortensias du rose au bleu en jetant le marc de café aux pieds des plantes.

- Pour que le poulet ait une peau croustillante, l'enduire de jus de citron.

- Si votre chien fait pipi sur le tapis, mettre de l'eau gazeuse : cela enlève trace et odeur.

- Pour une meilleure tenue du maquillage,

frotter un glaçon sur la peau avant de se maquiller.

- Pour faire briller les cheveux, appliquer des infusions de camomille, pour les blondes, et de la fleur d'oranger pour les brunes.

- Enduire les fermetures éclair de savon pour qu'elles glissent mieux.

habitué à les gérer.

Apprendre à rester calme dans les moments de stress fera non seulement aller les choses plus en douceur immédiatement, mais aussi, avec le fil du temps, vous aider à mener une vie en meilleure santé et être plus heureux. Voici comment faire pour garder son calme et son sang-froid lorsque la pression monte.

Déterminez la cause de votre stress : Est-ce que votre cœur bat à cent à l'heure à cause de cet idiot qui vient juste vous couper la route sur l'autoroute, ou est-ce à cause de cette dispute avec votre conjoint ? Songez un instant et essayez de comprendre ce qui vous tracasse vraiment.

Choisissez votre réponse : Même si vous êtes impuissant pour changer la source de votre stress, vous avez le pouvoir de choisir comment vous allez réagir. Afin d'y arriver,

posez-vous quelques questions.

1 - Est-ce si important que cela ? Bien sûr, c'est toujours des petites choses, mais certaines choses ont moins d'importance que d'autres.

2 - Quel contrôle avez-vous sur la situation ? Vous n'avez aucun contrôle sur la pluie qui a ruiné votre mariage, mais vous pouvez contrôler la façon dont va se passer votre entretien d'embauche demain.

3 - La source du stress est-elle située dans le passé, le présent ou le futur ? Vous ne pouvez pas changer le passé, mais réagir face au présent et préparer l'avenir.

Laissez couler : Si une situation est au-delà de votre contrôle, ou si elle n'est tout simplement pas si importante que cela, arrêtez de vous en soucier. Plus facile à dire qu'à faire ? Faites-le. Inspirez profondément par le nez.

Le chou pour soulager plaies et tendinites



Recette : Enlever une feuille de chou en évitant de prendre la partie centrale, l'écraser au rouleau à pâte. Réchauffer

la feuille de chou à l'aide d'un fer à repasser, puis l'appliquer sur la partie douloureuse et la maintenir en place pendant toute une nuit ou quelques heures à l'aide d'une bande élastique.

Explication : On sait que le chou a des propriétés antiseptiques, qu'il contribue à éliminer les toxines inflammatoires produites par les blessures et qu'il aide à la cicatrisation.



Photos : DR

Sirop parfumé pour salade de fruits

20 morceaux de sucre, 1 bâton de cannelle, vanille, 1/2 citron vert, 10 cl d'eau

Dans une petite casserole mettez le sucre, l'eau, la cannelle, la vanille, le zeste et le jus du citron. Portez à ébullition pendant 2 min puis, hors du feu, couvrez et laissez infuser. Une fois le sirop froid, arrosez avec votre salade de fruits et mettez au frais pendant 2 h.



Crêpes roulées croustillantes à la pistache

12 crêpes sucrées : 1 l de lait, 2 œufs + 4 jaunes, 140 g de farine, 150 g de sucre, 75 g de beurre, 100 g de pistaches non salées mondées en poudre



Versez le lait dans une casserole avec 75 g de pistaches en poudre. Portez à ébullition. Pendant ce temps, fouettez le sucre avec les œufs entiers et les jaunes. Ajoutez la farine. Versez le lait bouillant en filet sur le mélange œufs-sucre en fouettant sans arrêt. Transvasez dans la casserole et faites cuire à feu doux en fouettant jusqu'à obtention d'une crème épaisse. Retirez du feu, ajoutez 50 g de beurre

en parcelles, mélangez et laissez refroidir. Préchauffez le four en position gril. Beurrez un plat à gratin. Etalez les crêpes sur le plan de travail. Garnissez-les de crème et roulez-les sur elles-mêmes. Coupez-les ensuite en tronçons. Posez-les dans le plat à gratin et parsemez-les du reste de beurre. Enfouez et faites gratiner pendant environ 5

Nettoyer sa machine à laver



Si vous commencez à douter de la propreté de votre machine à laver, voici l'astuce : insérez 2 tasses de vinaigre blanc dans le bac à lessive et laissez tourner votre machine pendant une heure (cycle long). Une fois terminé, répétez le cycle de lavage une nouvelle fois. Si les surfaces intérieures ou le tambour sont sales, prenez une éponge imbibée de vinaigre et nettoyez. Grâce à son acidité, le vinaigre blanc possède des propriétés anticalcaires puissantes. En outre, c'est un désinfectant, détachant et désodorisant très efficace. Faites également passer votre éponge sur les couvercles, les boutons et les fentes de votre machine à laver, elle sera propre comme neuve !

Croustades en pommes d'or



500 g de pommes de terre, 3 jaunes d'œufs, 60 g de beurre, 2 c. à s. de farine, 2 c. à s. de chapelure, 1 œuf, bain d'huile pour la friture

Faire cuire les pommes de terre puis les égoutter, les passer au tamis et

dessécher cette purée sur le feu avec le beurre. La lier avec les jaunes d'œufs, assaisonner et laisser refroidir. Diviser cette purée en petits tas que l'on roule en boules sur la table farinée en leur donnant la forme et la grosseur d'une belle mandarine, les paner avec la chapelure, puis faire sur le dessus une incision ronde de façon à former un couvercle. Les faire frire dans un bain d'huile chaud. Détacher le couvercle, vider l'intérieur très délicatement en laissant une épaisseur suffisante pour assurer le maintien. Garnir les croustades avec de la volaille cuite, de la viande hachée cuite aromatisée au cumin, des œufs brouillés...

NOURRIR LES PLANTES

Les aliments du quotidien peuvent aider à nourrir les plantes ! Pensez à leur donner des vitamines avec un petit peu de peau de banane émincée, ou bien encore des coquilles d'œufs écrasées. Les fougères aiment le thé autant que vous ! Mélangez donc quelques feuilles de thé mouillées à la terre de vos plantes.

SURPRISES AU CHOCOLAT

6 œufs, 100 g farine, 150 g sucre, 200 g chocolat noir, 200 g beurre, 2 carrés de chocolat blanc

Préchauffez le four à 180°C. Mélangez les œufs entiers, la farine, le sucre. Mettez au frais le temps de la préparation du chocolat.

Faites fondre le beurre avec le chocolat cassé en carrés une minute au micro-ondes, bien mélanger puis incorporez au premier mélange. Mettez dans un moule flexible à parts individuelles de 12 empreintes et enfoncez dans chacun un carré de chocolat blanc. Faites cuire à 180°C pendant 15 à 20 min suivant le four, mais laissez refroidir un peu avant de les servir.

Trump prédit un pic des décès aux États-Unis dans «deux semaines»

Donald Trump a estimé dimanche que la mortalité liée au coronavirus aux États-Unis atteindrait son pic «probablement» dans deux semaines, tout en annonçant la prolongation jusqu'au 30 avril des recommandations gouvernementales de distanciation sociale.

«Les projections indiquent que le pic du taux de mortalité devrait probablement avoir lieu dans deux semaines», a déclaré le Président américain lors d'un point de presse depuis les jardins de la Maison Blanche.

«Nous serons sur le chemin de la reprise» d'ici au 1^{er} juin, a-t-il ajouté.

Le Président américain révisé ainsi sa position exprimée en début de semaine dernière : il avait alors affirmé

qu'il souhaitait faire redémarrer l'économie des États-Unis pour pâques, soit le 12 avril.

L'administration Trump avait émis des recommandations de «distanciation sociale» afin de lutter contre la propagation du coronavirus. Elles devaient être passées en revue en cette fin mars ou tout début avril, mais seront prolongées jusqu'à fin avril, a dit Donald Trump.

Les États fédérés, notamment les plus touchés par la

pandémie, ont pris parallèlement des mesures de restrictions, comme la fermeture des écoles, des lieux publics comme les restaurants. Certains gouverneurs ont aussi demandé à leurs administrés de rester chez eux autant que possible.

«Nous prolongerons nos recommandations jusqu'au 30 avril pour ralentir la propagation», a indiqué Donald Trump.

Le Président républicain a également annoncé qu'un «pont aérien» allait acheminer des équipements médicaux aux États-Unis, sans préciser clairement quels endroits il reliait.

Il a laissé entendre que



Photo : DR

certaines matériels, cruciaux pour le traitement des malades du coronavirus, disparaissaient de façon suspecte des hôpitaux américains. «Où vont les masques? Partent-ils par une porte dérobée?», s'est-il interrogé.

INDE

La longue marche des travailleurs migrants piégés par le confinement

Mourir de faim sur place ou rentrer à pied : telle était l'alternative pour Dilipji Thakor, un travailleur migrant qui, faute de transports en commun à cause du confinement national en Inde, n'a eu d'autre choix qu'entamer une longue marche pour regagner sa région d'origine.

Dilipji Thakor fait partie des millions de travailleurs migrants qui se sont retrouvés au chômage du fait de la décision du gouvernement d'imposer mercredi dernier un confinement généralisé au pays pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus.

Avant que le pays ne s'arrête pour trois semaines, des foules d'Indiens s'étaient ruées sur les cars et les trains pour rentrer chez elles dans les temps. Mais beaucoup n'ont pas trouvé de moyen de transport.

Ils tentent désormais de rentrer chez eux comme ils le peuvent, souvent à pied, parfois avec très peu d'argent et de nourriture, alors que la plupart des commerces, restaurants et auberges sur la route sont fermés.

«Plutôt que de mourir de faim, nous avons décidé de marcher», explique Dilipji Thakor, qui travaillait dans un centre commercial désormais fermé à Ahmedabad, dans l'État du Gujarat.

Jamu Rathwa, lui, porte sa fille sur ses épaules en quittant à pied la ville de Surate, dans le Gujarat, où il travaillait encore récemment sur des chantiers pour quatre dollars par jour.

«Au moins nous avons une maison au village et nous pouvons nous entraider. Ici (à Surate), nous n'avons personne», observe-t-il.

Birender, qui a perdu son emploi de chauffeur en périphérie de New Delhi, explique que sa famille, qui vit à 320 km de là, lui a demandé de rentrer au plus vite, «par tous les moyens possibles».

«Je n'ai pas pris de véritable repas depuis trois ou quatre jours», dit-il à l'AFP.

Une enquête gouvernementale conduite en 2016-2017 avait évalué à environ 100 millions le nombre de travailleurs migrants non qualifiés ou faiblement qualifiés en Inde, soit un cinquième de la population active.

C'est l'absence d'emplois dans certains États, notamment ceux du Bihar et d'Uttar Pradesh, qui a poussé ces millions de personnes à partir tenter leur chance dans les grandes villes ou les États du Sud.

Là, ils s'entassent dans des logements surpeuplés, enchaînant les

heures pour un salaire de misère, travaillant souvent dans des conditions pénibles, sans aucune protection sociale.

Le peu d'argent qu'ils mettent de côté est généralement expédié à leurs familles restées dans leurs régions d'origine.

Beaucoup ne sont recensés nulle part. Il est donc difficile de déterminer combien ont pu rentrer chez eux et combien ont été coincés par le confinement national, ordonné pour lutter contre une épidémie qui a officiellement contaminé un millier de personnes et tué 29 personnes en Inde.

Des médias indiens estiment que des dizaines de milliers sont sur les routes.

Le gouvernement a annoncé jeudi 23 milliards de dollars d'aide pour les populations les moins favorisées, au travers de virements d'argent ou de subventions alimentaires dont doivent aussi bénéficier les travailleurs migrants.

Le gouvernement fédéral est aussi intervenu pour demander aux autorités locales de fournir une aide alimentaire et des solutions de logement pour ceux qui se sont lancés sur les routes.

La compagnie aérienne low-cost

SpiceJet a proposé de ramener chez eux les travailleurs migrants, alors même que les autorités ont suspendu le trafic aérien.

Le ministre en chef de l'État du Bihar (est), vers lequel se dirigent nombre de travailleurs migrants, a annoncé que son gouvernement créerait des camps pour les accueillir.

Abheek Barua, expert au sein de la HDFC Bank, estime que «cette émigration en sens inverse» risque d'avoir de lourdes conséquences sur certains États ruraux.

«Les dépenses de santé et d'autres secteurs vont exploser», a-t-il dit.

Tahir Khan Pathan, un vendeur de fruits, et son frère se sont lancés dans un périple de 1 200 km sur un cyclo-pousse au départ de Vapi, dans le Gujarat.

«Nous allons gagner moins d'argent dans notre région d'origine mais nous resterons y travailler», promet-il, en détaillant les conditions de leur périple.

«Quand je suis fatigué, c'est mon frère qui pédale. Et vice versa.»

Le Soir sur Internet :
http://www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

La Bolivie refoule ses propres ressortissants

Plus d'une centaine de Boliviens bloqués à la frontière chilienne ont été empêchés dimanche de rentrer dans leur pays, qui a fermé ses frontières pour lutter contre le coronavirus.

«La position du gouvernement, c'est que personne ne sort et personne ne rentre. (...) Les Boliviens qui sont en dehors du pays doivent savoir qu'ils doivent y rester. Il n'y aura pas de vols de rapatriement», a affirmé le ministre bolivien de la Défense, Luis Fernando López, à la chaîne de télévision PAT.

«Malheureusement, on ne nous a donné aucune réponse alors qu'il y a une disposition des autorités de Oruro (sud-ouest) nous permettant d'être en quarantaine dans des hôtels (...) Les autorités boliviennes ne peuvent pas nous abandonner comme ça», a rétorqué l'une de ces ressortissants boliviens, Monica Quijua, interrogée par le journal *Los Tiempos*.

Le gouvernement bolivien a pourtant facilité le rapatriement de quelque 1.045 ressortissants étrangers à bord de vols charters, en raison de l'épidémie. En Bolivie, elle a fait un mort et contaminé 84 personnes.

Le gouvernement a mis en place mercredi un état d'urgence sanitaire pour l'aider à mieux faire respecter les mesures de confinement décidées trois jours auparavant.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam



The Mask !

Comment mieux vivre son confinement ! Enfin disponibles, les 69 recommandations du Professeur du...

... M. Dorcel !

Dites, les gars, ça commence à bien faire ! Oui, ça suffit ces vanes pourries sur les «filles qui devraient garder le masque, même après le coronavirus» ! Minable ! D'autant plus minable, misogynne et en dessous de tout comme blague que lorsque je vois la bobine de nombre d'entre vous, les garçons, qui proférez ces insanités, j'me dis que le conseil devrait vous être retourné à la tronche. C'est à la naissance qu'on aurait dû vous le greffer The Mask, vilains canards ! Au lieu de vous occuper de choses sérieuses ! Oui ! Comme de revendre des bavettes adaptées à nos «configurations faciales» si différentes et tellement diverses. Moi, par exemple, j'ai tendance à croire que celui qui a inventé le masque devait avoir un nez minuscule,

riquiriqui ! M'enfin ! A-t-il pensé un instant, ce génial inventeur, qu'il existe dans ce monde des personnes dotées d'un nez... d'un nez... disons d'un nez de taille respectable ? Non, bien sûr ! Je les reconnais bien là, ces inventeurs à la petite semaine, égoïstes et flanqués d'un tout p'tit *kh'chem*. Ils ont décidé unilatéralement que nous, les nez forts, les «Bounifs», devons fourrer de force le nôtre dans leurs masques taille S ! Je suis révolté ! C'est de la stigmatisation. De la ségrégation ! Du confinement nasal ! Démocratisez le masque ! Facilitez-en le port pour tous ! Des masques de toutes les tailles et de toutes les formes, voilà ce que devrait être votre combat désormais ! C'est un enjeu central. Un challenge scientifique qui paraît être une évidence. Comme le nez au milieu du visage ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.